



# DÉFI Jeunesse

## Sommaire

Volume VII - Numéro 1 / Novembre 2000

### Éditorial

Le placement, lorsqu'on le vit au quotidien

Pascale Turcotte .....	2
Q-Minh .....	3

### Thématique sur le placement

● Le placement peut-il porter intérêt pour un jeune, ses parents et l'environnement ? Gilles Gendreau .....	4
--	---

● Le placement d'enfants : controverses passées et défis actuels Jacques Vachon .....	10
--	----

● La subsidiarité et l'intervention substitutive auprès des familles pauvres Jean Bédard .....	16
---	----

■ Les premiers ateliers de dessins thématiques : des traits de personnalité se dessinent Paulette Brisson .....	20
--	----

■ Collaboration extérieure La méthode de Russell A. Barkley : une démarche axée sur l'actualisation des compétences parentales Gilles Cloutier .....	26
--	----

■ Chronique événement Visite du docteur Boris Cyrulnik aux Centres jeunesse de Montréal Michel Carignan .....	31
---	----

**DÉFI Jeunesse**

Comité de la revue Défi jeunesse

4675, Bélanger Est, Montréal, (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118

Télécopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique : conseilmulti@mtl.centresjeunesse.qc.ca

Comité de la revue : Robert Dubuc, Suzanne Gagnon, Danièle Gauthier, Louise Hamel, Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte  
Ont collaboré à ce numéro : Jean Bédard, Paulette Brisson, Michel Carignan, Gilles Cloutier, Gilles Gendreau, Q-Minh, Pascale Turcotte, Jacques Vachon  
Rédactrice en chef : Danièle Gauthier  
Graphisme : André Faucher  
Photographies : Jean-Luc Secours (couverture), Andrée Doucet (pages 11, 24)  
Secrétariat : Murielle Bouchard  
Impression : Les Services Graphiques P.R.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec ISSN 1201-009-X Les Centres jeunesse de Montréal



# Le placement, lorsqu'on le vit au quotidien

Collaboration spéciale de Pascale Turcotte et Q-Minh

Qu'il soit question du placement du nourrisson en famille d'accueil ou du jeune contrevenant en garde fermée, cette mesure a toujours eu son lot de critiques. Souvent, un mal pour un bien, selon l'expression populaire. Même si le placement doit rester une mesure d'exception, il n'est pas prêt de disparaître. Avant de vous présenter ce que divers professionnels ont à dire sur le sujet, nous avons demandé à un adolescent et à une famille d'accueil de vous faire un témoignage sur leur vécu quotidien.

## Des histoires d'amour avec le cœur et la raison

Voici une toute petite réflexion parmi tant d'autres qui habitent mes pensées, si souvent le jour et parfois la nuit aussi...

Entre le cœur et la raison c'est toute l'ambivalence qui vient nécessairement avec notre réalité de famille d'accueil. Pour tous ceux qui sont eux-mêmes parents, vous serez sûrement d'accord avec moi qu'il n'y a pas de plus grande histoire d'amour que celle qui nous lie à nos enfants... Et pour ceux qui se demandent dans quelle mesure se vit cette intensité dans les projets d'adoption ou de famille d'accueil, vous serez heureux de m'entendre dire tout le sens que ce projet a donné à ma vie. Je ne peux pas croire que je puisse un jour aimer plus que cela et j'ai vraiment compris ce que voulait dire avoir envie de le manger tellement on l'aime notre bébé. C'est fou, c'est envahissant et c'est viscéral. Et même si cet enfant ne vient pas de moi, c'est en moi que ça se vit.

Tous ces mots, c'est mon cœur qui vous les confie. Mais il y a des moments et des projets où la raison doit s'en mêler. Quand notre cœur souhaite s'emballer mais que tout porte à croire que notre histoire d'amour prendra un autre chemin, la raison doit faire son apparition. La raison c'est parfois la travailleuse sociale qui nous rappelle les limites de l'ordonnance du placement. La raison c'est aussi la place de maman

qu'il ne nous appartient pas de combler parce qu'elle doit demeurer libre pour celle qui tente de maintenir un lien de sang qui parfois fait si mal. J'ai tellement souvent entendu des gens me dire : « Comment fais-tu, moi je ne serais pas capable, ça doit être beaucoup trop difficile quand les enfants repartent ? » alors que d'autres me disaient : « Il ne faut pas que tu t'attaches trop car il va peut-être repartir ». J'avais vraiment l'impression qu'ils ne comprenaient rien ces gens là... car je me demande bien comment on peut retenir un cœur, comment on peut lui dire de battre mais pas trop trop fort... Mais non, ça ne marche pas comme ça !

Avec les années, l'expérience et les enfants qui m'ont été confiés mais qui sont aussi repartis, je constate tout de même que mon cœur me joue des tours. Après des départs plus douloureux que d'autres, après des rêves vibrants malheureusement déçus, mon cœur se protège. Il ne se laisse plus aussi facilement aller mais il finit quand même par se faire prendre dans le détour. Je tombe en amour parce que je ne suis pas capable de me retenir mais je fais très attention de ne pas entretenir de rêve au-delà des projets que l'intervenant prévoit pour l'enfant. Cette communication honnête et régulière entre l'intervenant de l'enfant et la famille d'accueil devient donc la clé du succès. J'apprends ainsi à vivre avec une sorte d'ambivalence amoureuse, avec le cœur et la raison.

J'aimerais conclure en vous confiant que je crois que tous les parents du monde ont besoin de tomber en amour pour donner autant tous les jours sans relâche ni syndicat.

Tous les enfants de chacune de nos vies, ceux que la vie nous a donné d'enfanter, d'adopter ou de protéger, peu importe notre statut, les enfants qui se trouvent sous notre aile ont tant besoin... et c'est parce que ces besoins sont immenses qu'il est impératif de nous laisser tomber en amour, de nous laisser grandir et de se nourrir de cette amour pour pouvoir en retour tant aimer tous les jours.

*Pascale Turcotte*



« J'ai eu une sentence de deux ans pour agressions armées. Quand je suis rentré au centre, j'étais découragé. J'étais en colère et aussi triste. Je ne voulais rien savoir de ce système d'incarcération. Je sentais que ma vie était gâchée. Je m'étais toujours dit que je ne changerais jamais puis que ça ne sert à rien d'être au centre, je faisais juste gaspiller mon temps. J'étais fier d'être délinquant, puis j'étais content de ce que je faisais, surtout que j'étais révolté contre tout le monde. J'en voulais au juge pour m'avoir donné cette longue sentence. J'en voulais à mon agent de probation, aux policiers qui m'ont arrêté, puis aux éducateurs qui me frustraient. Cela m'a pris du temps avant de me rendre compte que, dans le fond, je m'en voulais à moi-même. Depuis que je suis rentré ici, cela m'a permis de me rapprocher de ma mère. J'ai eu de la chance d'avoir une bonne tutrice. Une éducatrice qui a toujours cru en moi. Une tutrice qui ne m'a jamais laissé tomber, même si je voulais rester un délinquant pour le reste de ma vie. Elle a toujours respecté mes choix. Au centre d'accueil, j'ai eu beaucoup de temps pour réfléchir puis c'est avec le temps que j'ai décidé de changer, car j'ai pensé à mon futur et à ce que je voulais faire. Je vois maintenant le bon côté d'être au centre car cela me permettra de construire une nouvelle vie plus agréable. Je n'avais plus le goût de continuer à vivre dans la délinquance. J'ai réalisé quelle sorte de personne je suis vraiment et quel genre de vie je veux. Je veux seulement avoir une vie honnête et être heureux. Si je dois remercier quelqu'un, c'est ceux et celles qui ont toujours cru en moi et c'est cela qui m'a fait changer. »

Q-Minh

# Le placement peut-il porter intérêt pour un jeune, ses parents et l'environnement ?

Gilles Gendreau,

professeur et directeur de l'École de psychoéducation et de Boscoville, maintenant à la retraite

4

Le conseil multidisciplinaire des Centres jeunesse de Montréal organisait le 1er juin dernier une journée professionnelle sous le thème : *Le placement, plus qu'un toit... une rencontre dans un parcours de vie.*

Dans la foulée, notamment, du rapport Gendreau-Tardif, de nos changements de pratique en lien avec le virage milieu des centres jeunesse, il nous a semblé pertinent de réfléchir sur le sens du placement des enfants dans le cadre de nos interventions auprès des jeunes et de leurs familles.

Nous reproduisons ici les textes intégraux des conférences d'ouverture et de clôture.

**M**a participation à cette séance d'ouverture serait encore plus paradoxale si elle ne trouvait pas une certaine justification dans ce mot de la présidente du Conseil multidisciplinaire: « *Dans un contexte où l'accent a été mis ces dernières années sur l'approche milieu, nous avons l'impression que, même si cette approche n'exclut pas le placement, celui-ci a perdu une grande partie de ses lettres de noblesse et de son sens* ».

Je sais bien qu'en invitant un représentant du passé de la rééducation qui, toute sa carrière durant, a surtout été identifié comme un promoteur de l'intervention spécialisée de réadaptation en internat, on risquait de ressusciter quelques vieux fantômes de la légende qu'alimente la problématique du placement d'un enfant. Et qui plus est, on a invité un professionnel qui, tout en comprenant le contexte qui a mené à la décision de fermer Boscoville, n'a jamais cessé d'affirmer que détruire un centre qui avait contribué grandement à valoriser la réadaptation et à lui donner du sens au lieu de corriger ses vulnérabilités et de s'appuyer sur ses acquis pour aller plus loin ne pouvait être qu'une erreur. Un professionnel qui, malgré ses efforts pour souligner l'importance de tout mettre

en œuvre pour développer l'approche milieu et rajeunir la réadaptation, passa, aux yeux d'un certain nombre de décideurs et de professionnels, pour **un nostalgique, même si ses points de vue ont été écoutés avec un certain respect dû aux anciens.**

Depuis le printemps 1997, je me sens comme un vieux boxeur qui aurait fait un retour dans l'arène. Une image tirée de l'actualité sportive de l'univers de la boxe professionnelle à Montréal pourrait illustrer mon propos. Je ne sais pas si vous avez entendu parler, l'hiver dernier, de cette histoire rocambolesque d'un vieux boxeur de 47 ans qui avait pris sa retraite après une carrière relativement fructueuse. Or, avec ou sans pression extérieure, je l'ignore, il décida de reprendre du service. Un combat est donc organisé en février dernier. Les médias sont à l'affût : à l'époque des retraites anticipées à 45 ou 50 ans, un jeune vieux se prépare à refaire carrière dans la même arène. Cette sorte de désadapté sympathique annonce à qui veut l'entendre qu'il est allé au Lac Saint-Jean et qu'avec des amis il a mis au point une tactique révolutionnaire qui va lui permettre à nouveau de terrasser ses adversaires. Mais c'est un secret qu'il révélera

seulement quand il se retrouvera face à l'adversaire, déclare-t-il aux journalistes curieux. Hélas ! il ne put même pas faire sa démonstration car, dès la seconde ronde, il fut envoyé au pays des rêves; je dirais plutôt, en ce qui le concerne, au pays des cauchemars. Son adversaire était gaucher et la tactique du vieux boxeur ne pouvait fonctionner qu'avec un adversaire droitier !

Depuis ma retraite il y a neuf ans, je suis remonté dans l'arène de la réadaptation et j'ai eu la chance de participer au comité d'étude sur l'internat de réadaptation (1997-1999) mis sur pied par l'Association des centres jeunesse du Québec. Je n'ai développé aucune arme secrète pour présenter le placement d'un jeune en difficulté comme mesure à envisager et je voudrais éviter autant les positions de droite que celles de gauche car j'espère stimuler à la fois les tenants du placement et ceux du non-placement et les aider tous et toutes à nuancer leur réflexion.

Pour bien faire comprendre l'esprit de mes propos, je cite Jean Bédard (1998) dans Maître Eckhart.

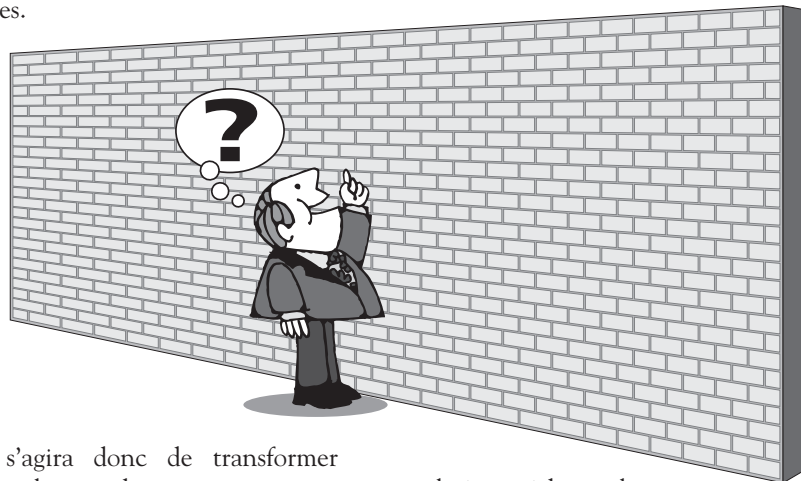
**« Pour qui voyage horizontalement, un mur est un obstacle, mais pour qui voyage verticalement un mur est un chemin. »**

Le conseil multidisciplinaire du CJM nous offre toute une journée pour voyager verticalement sur ce mur que peut représenter la difficile décision de placer un jeune.

Mon défi aujourd'hui, comme conférencier, est peut-être de me trouver devant un mur à deux étages. Au premier étage, mon expérience professionnelle fatalement limitée car elle

me vient principalement, quoique non exclusivement, d'un type de clientèle (les adolescents en difficulté) et d'un mode spécifique d'intervention (l'internat spécialisé). Au deuxième étage, la perception des participants à cette journée: « N'est-il pas uniquement un spécialiste des adolescents en difficulté et de l'internat spécialisé ? ».

Vous aurez, sans doute un défi analogue, tout au long de la journée puisqu'il vous faudra, d'une part, vous servir de vos propres expériences et modèles théoriques sans vous y enfermer et, d'autre part, ne pas enfermer vos collègues et les autres participants dans les images que vous pouvez avoir d'eux-mêmes et de leurs modèles théoriques et pratiques.



Il s'agira donc de transformer ces obstacles en chemins pour tenter d'induire de cet ensemble d'expériences - les vôtres, celles des conférenciers et des responsables d'atelier - des réflexions qui pourraient vous aider à préciser quelques problématiques englobantes et certains objectifs généraux.

Après cet avant-propos, nous devrions tous nous sentir un peu plus à l'aise. C'était à tout le moins mon objectif.

## CE QUE JE COMPRENDS DU THÈME PROPOSÉ : LA DIFFICILE DÉCISION DE PLACER UN ENFANT

En me référant à mes modèles, je serais porté à situer cette problématique dans un contexte plus large, plus écosystémique. Je l'énoncerais plutôt comme ceci: « la difficile planification et mise en place des types d'intervention les plus appropriés pour un jeune ayant des difficultés spécifiques et pour ses parents dans un système familial et communautaire donné ».

D'abord, répondre aux besoins d'un jeune en difficulté est d'une telle complexité que le

simple énoncé de cet objectif peut facilement être classé parmi les utopies généreuses et provoquer le sourire des cyniques.

De plus, il faut s'attaquer en même temps aux difficultés des parents en tant qu'éducateurs naturels de cet enfant sans oublier d'une part qu'ils appartiennent tous à un même système, la famille et, d'autre part, que les parents appartiennent aussi à un système plus spécifique, les conjoints.

Or, cette famille se trouve souvent en **détresse sociale** et elle a besoin d'aide pour rétablir ses liens avec l'environnement communautaire, tout comme le jeune d'ailleurs, ce qui implique un mouvement d'intervention vers l'environnement social et communautaire pour l'amener à favoriser l'intégration sociale du jeune et de sa famille. Et là aussi la complexité est au rendez-vous. Heureusement, les travaux de Jean Bédard proposent, avec beaucoup de prudence, de remarquables pistes. Certains intervenants sont portés à les situer au niveau du rêve alors qu'elles se situent à celui de l'idéal. Ici, une citation de Simone Weil<sup>1</sup> peut nous éclairer :

« L'idéal est tout aussi irréalisable que le rêve, mais, à la différence du rêve, il a rapport à la réalité; il permet, à titre de limite, de ranger des situations ou réelles ou réalisables dans l'ordre de la moindre à la plus haute valeur ».

Je persiste à croire qu'il y a là tout un défi pour éviter qu'il ne se transforme en cul-de-sac, il faut pouvoir compter sur les compétences et les moyens que les structures et ceux qui les gèrent permettront de développer. Encore faut-il que chaque professionnel, chaque partenaire, s'approprie pleinement son rôle.

### TROIS IMAGES POUR FAIRE COMPRENDRE LE PLACEMENT

Une première vient (encore !) du monde du sport: le placement au football (dans le contexte américain).

Dans une joute de football, les joueurs d'attaque peuvent marquer des

points de deux façons. Un touché quand le porteur ou le receveur de ballon traverse la ligne des buts adverse ; un touché vaut six points et il est possible d'en ajouter un autre si le botté après touché est réussi. Un placement qui ne vaut, lui, que trois points. Après avoir bien étudié la situation, l'instructeur en chef constate qu'on peut ainsi ajouter des points au lieu de se



contenter de remettre le ballon à l'adversaire. Le botté est effectué par un joueur dont c'est la spécialité ; le ballon devant passer entre les deux poteaux des buts, ce n'est pas n'importe quel joueur qui peut le réussir.

Évidemment, les joueurs et leurs partisans souhaitent ardemment le plus de touchés possible. Et, quand ça arrive, l'enthousiasme est à son comble. Les entraîneurs et les experts vous diront cependant qu'un grand nombre de parties sont gagnées grâce à des placements relativement modestes. Selon les experts en football, ils ont aussi leur importance dans le déroulement des stratégies du jeu.

Une deuxième vient du monde des finances: le placement de son argent pour en tirer des intérêts.

Même si je suis beaucoup moins familier avec cette image du monde de la finance, je sais cependant qu'un

bon placement exige du doigté. On cherche d'abord un courtier fiable qui connaît les forces et les faiblesses du marché de la bourse et qui est ouvert à l'ensemble des besoins de son client. Celui qui place son argent doit avoir une certaine confiance dans les titres qu'il décide d'acheter, donc en l'expert qui le conseille. Malheur à celle ou à celui qui place à l'aveuglette ou qui met tout son avoir dans des titres à risques ! On ne place pas pour placer, mais pour retirer le plus possible de son placement sans prendre trop de risque et sans mettre son avoir de base en péril.

Une dernière image vient du monde de l'intervention psychosociale et éducative.

Dans ce contexte, le dictionnaire définit le placement comme suit: action de confier quelqu'un à la garde d'une institution (famille d'accueil, foyer de groupe ou internat). Cette action de confier est entourée d'une certaine ambiguïté. Elle est souvent perçue par des parents, des professionnels et la société en général comme une sorte de confirmation d'une déchéance parentale, d'une mise au banc des accusés du système familial et même comme l'expression de l'incompétence des professionnels du psychosocial quand ce n'est pas du professionnel lui-même comme individu.

### Brefs commentaires découlant de ces images

L'image du placement au football fait évidemment ressortir que tous les acteurs impliqués dans le choix d'une mesure voudraient réussir des touchés à chaque occasion. Le touché, ce serait de laisser le jeune en difficulté évoluer dans son milieu naturel, familial, dans son environnement quoi. Une première difficulté consiste à discerner si cette solution peut être

bénéfique pour tel jeune et à évaluer si les **différents milieux naturels** (?) peuvent l'aider, lui et sa famille. Une deuxième, tout aussi complexe, consiste à découvrir comment aider ces milieux à assumer leurs responsabilités.

On peut facilement comprendre que, dans la joute de la réadaptation, un placement peut devenir une action relativement nécessaire ou à tout le moins utile. Le réseau, le centre jeunesse, les professionnels, le jeune et ses parents peuvent y découvrir une solution appropriée eu égard à l'ensemble du contexte. Il y a cependant un certain nombre de conditions à respecter. La première serait d'accompagner, d'une façon efficiente, le jeune et ses parents dans cette prise de décision. Notons que la période d'attente entre le moment de la prise de décision et celui de son application est une période charnière extrêmement délicate. Une autre condition *sine qua non* serait de ne jamais oublier le travail avec les parents, la famille et même l'environnement sous prétexte que le jeune est placé et que le professionnel responsable peut enfin souffler un peu et s'occuper des urgences. C'est tellement évident que cette condition fait partie du discours officiel. Hélas ! elle y reste souvent bien au froid, comme si on voulait la conserver formellement intacte. C'est d'ailleurs l'une des conclusions qui peut se dégager de l'analyse des perceptions recueillies par le comité d'étude sur la réadaptation en internat. Les intervenants des centres jeunesse et leurs partenaires le déplorent, et un poème de Gaston Miron décrit bien leur état d'âme :

---

**« pas de temps pour le temps, le temps nous manque faut ce qu'il faut: tirer juste et juste à temps à bout portant, partout et tout l'temps ».**

---

L'image des placements financiers permet de constater que personne ne nage dans l'eau de la confiance, pas plus les gens qui font des recommandations que ceux qui travaillent spécifiquement à la réadaptation. Il peut y avoir à cela différentes raisons, dont celle-ci: d'une part, les professionnels psychosociaux ignorent parfois sur quel rationnel s'appuient les méthodes de réadaptation et, d'autre part, les professionnels de la réadaptation n'ont pas toujours su ou pu développer dans leurs pratiques la rigueur méthodologique qui leur aurait permis d'analyser systématiquement leurs réalisations, donc d'accroître leur confiance en eux-mêmes et dans leurs partenaires. Peut-on encore se demander quand la rigueur professionnelle cessera de toujours (ou presque) céder le pas à l'urgence ? À quand la formation d'urgentologues psychosociaux et éducatifs ?

Il n'y a là aucune accusation, ni recherche de coupables mais une constatation qui exigerait une prise de conscience collective et surtout la recherche de moyens pour développer cette confiance réaliste et cette rigueur dans les pratiques aussi nécessaires l'une que l'autre à l'intervention. De part et d'autre, des partenaires sensibles à cet état d'esprit déplorent le phénomène mais ici encore... ce sont les urgences qui prennent tout le temps professionnel disponible, constatent-ils, avec ou sans résignation, c'est selon.

Enfin, l'image du placement au sens où l'entendent les intervenants sociaux et qui peut apparaître comme une confirmation de l'incompétence des uns et des autres trouve son antidote dans cette remarque d'un parent : « C'est bien un placement, hein ! pas un abandon ! ». Certains professionnels et le réseau lui-même pourraient-ils s'approprier le sens profond de cette réflexion sans chercher à se défendre ni à trouver d'éventuels coupables, ce

qui ne veut pas dire sans chercher les causes de la situation et des moyens pour y remédier ?

### **TROIS ÉNONCÉS QUI PEUVENT DONNER LIEU À AUTANT DE QUESTIONS**

Une citation de Simone Weil m'amène à une première question:

---

**« Le dogme du progrès déshonore le bien en en faisant une affaire de mode ».**

---

Ce n'est pas parce que le placement de jeunes en difficulté était une mode que c'était un bien et ce n'est pas parce qu'il n'est plus une mode qu'il est devenu un mal. Qu'en pensons-nous ?

Mon deuxième énoncé ressemble à une vérité de Monsieur de La Palice. Le placement est rarement une solution en soi ; il est une des phases d'un processus d'aide pour protéger un jeune et favoriser sa réadaptation, si besoin il y a, et pour permettre en même temps au milieu naturel de développer des habiletés à accompagner ce jeune. Quand les personnes qui ont à décider d'un placement connaissent mal le mandat et le fonctionnement des ressources et que celles qui ont à les rendre efficaces ne coopèrent pas vraiment, leurs responsabilités respectives ne sont rien d'autre que « formelles » et risquent d'alimenter ce que j'appellerais **l'ère du vide**. On pourrait faire une remarque analogue pour le suivi de l'intervention. D'ailleurs, la réadaptation en internat autant qu'en milieu naturel doit intégrer l'insertion sociale dans toute la démarche du jeune et non seulement en fin de séjour. Pouvons-nous renverser la tendance à considérer le placement en internat comme une



mise à l'écart de la société et parler d'insertion spécialisée plutôt que de réinsertion ?

Mon troisième énoncé pourrait se formuler ainsi: aujourd'hui, plus que jamais, à cause de la rapidité avec laquelle les modèles surgissent et l'analyse parfois superficielle qu'on fait de leur efficacité, il est urgent et nécessaire que chaque réseau, chaque centre jeunesse, chaque équipe et chaque professionnel mette à jour ses propres modèles de références pour éviter d'être ballotté au gré des politiques et des interventions girouettes à la mode ; lesquelles ont tendance à se substituer à certaines façons de faire non parce qu'elles sont plus efficaces, mais plutôt parce qu'elles sont nouvelles et que les autres sont qualifiées d'obsolettes ? Nous arrive-t-il de considérer qu'il peut y avoir une certaine constance chez l'être humain en difficulté ? Bien sûr, Darwin a montré que, sans changement, la continuité n'avait plus de sens ; et, par le fait même, il a prouvé la réci-proque.

### LE CHOIX DE MESURES APPROPRIÉES EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

Cette opinion s'appuie sur cinq facteurs que j'ai retenus des travaux du comité d'étude sur la réadaptation.

#### Le fait qu'un des moyens ait été transformé en objectif à éviter

Les louables efforts pour mettre en valeur des alternatives au placement ont souvent contribué, avec les meilleures intentions du monde, à créer une dévalorisation absolue du placement alors que ce dernier peut être, à certaines conditions, un moyen relativement efficace pour une certaine catégorie de jeunes. On a même fait du placement un objectif à éviter. Peut-on s'étonner dès lors de la dévalorisation

exagérée de cette mesure, souvent jugée utile uniquement pour assurer une certaine sécurité à la société dans le cas des jeunes violents ?

#### Le fait que les messages soient porteurs d'ambiguïté

Deux exemples :

- ✓ On interprète de façon ambiguë le slogan *Intervenir autrement*

Tous n'ont pas interprété ce slogan comme l'ont fait Marc Le Blanc et ses collaborateurs. Intervenir autrement, oui, disent ces derniers en substance, mais sans rejeter automatiquement ce qui était essentiellement valable dans les modèles et les pratiques mises en valeur, par exemple, par la psycho-éducation. On a parfois l'impression qu'un grand nombre d'intervenants de la base, de cadres intermédiaires et de décideurs ont plutôt compris que ce qui se faisait avant (avant quoi ???) était dépassé et donc à rejeter.

- ✓ On prône une politique de perfectionnement mais on refuse que des diplômés universitaires soient en présence directe avec les jeunes à l'internat.

N'est-ce pas une façon de dévaloriser l'intervention en internat et en foyer de groupe que de statuer qu'un éducateur n'a aucunement besoin d'une formation de niveau universitaire pour être en contact direct avec la clientèle (sauf si une convention syndicale protège le professionnel), cette formation n'étant exigée que des cadres ? Et pourtant tout le monde affirme que la clientèle est de plus en plus difficile, perturbée ! Qu'on me comprenne bien : il ne s'agit aucunement de sous-évaluer le travail des éducateurs qui ont une formation collégiale, mais plutôt de nous poser une question : « Pourquoi ne pas favoriser la

complémentarité dans les équipes en les constituant d'éducateurs de différents niveaux de formation ? ». Certes, nous savons tous que la réponse s'exprime en argent, mais est-ce là une bonne réponse ? Je me permets d'émettre bien simplement mon opinion, à savoir que cette prise de position me semble témoigner d'une absence de reconnaissance de ce qu'est la réadaptation et elle peut renforcer l'image d'une absence de rigueur dans les pratiques.

Pourrait-on aussi se demander pourquoi il y a si peu de relève pour travailler en internat de réadaptation ? N'est-ce pas une conséquence possible d'une indéniable dévalorisation de ce secteur ? Devant l'intégration bâclée des éducateurs à temps partiel occasionnel (TPO), on peut se demander : « À quand le remplacement des éducateurs ayant une formation collégiale par des préposés-surveillants ? »

#### Le fait que l'on veuille tout recommencer à neuf ou le syndrome de la table rase

Ici, ce n'est pas de structures qu'il s'agit, mais bien de cette propension de chaque intervenant, de chaque ressource à mettre de côté ce qui a été commencé avec tel jeune ou telle famille. Bien sûr, l'École de Palo Alto a insisté sur le fait que les intervenants ont généralement tendance à faire toujours plus de la même chose et sur la nécessité d'être vigilant pour ne pas tomber dans ce panneau. Or, pour trouver la meilleure voie à suivre, l'éducateur ne doit-il pas connaître justement ce qui a réussi jusqu'à maintenant et savoir quelles sont les habiletés acquises par un jeune et ses parents ? Je me souviens d'une époque où les professionnels percevaient comme négatif tout ce qui avait été fait par les parents d'un jeune. N'arrive-t-il pas souvent aux intervenants du groupe B de penser

que ce qu'ont fait ceux du groupe A n'a pas beaucoup de valeur ?

**Le fait de donner toute l'importance au dire et d'oublier le faire et le vivre qui doivent en découler.**

Je cite quelques perceptions d'intervenants et de cadres intermédiaires :

À propos des travaux du comité d'étude sur les internats : « Pensez-vous que ce rapport n'ira pas rejoindre les nombreux autres sur leurs tablettes ? Qu'est-ce que ce texte, qui dit pourtant assez bien les choses, va changer dans les faits ? »

À propos du discours officiel : « On répète que, si tous ces changements ont eu lieu, c'était pour se rapprocher de la clientèle. Nous avons hâte que l'on cesse de le dire et qu'on le vive réellement ».

Un autre slogan auquel on a référé :

**« La bonne décision, au bon moment, pour les bonnes personnes ».**

Tout le monde veut aller au ciel mais personne ne veut mourir, serait-on porté à lancer en boutade, quand on observe les choses de l'extérieur, comme je le fais actuellement.

Bien sûr, ce ne sont que des perceptions peut-on répliquer. Sont-elles réellement fondées ? A-t-on mesuré, avec un minimum d'objectivité, les impacts qu'elles peuvent avoir sur la motivation et l'implication des intervenants à approfondir la problématique de la réadaptation, du travail psychosocial et du placement ? Sans doute pas ! Donc, ne nous énervons pas pour si peu.

**Le fait de confondre besoin d'encadrement clinique et professionnel avec absence d'autonomie**

Je laisse à chacun le soin de commenter pour lui-même cette perception qui en dit long elle aussi.

**LE PLACEMENT PEUT-IL DEVENIR « UN MERVEILLEUX MALHEUR »?<sup>2</sup>**

Plus précisément, à quelles conditions la décision de placer un jeune peut-elle devenir un merveilleux malheur qui redonne espérance au jeune, à ses parents et à l'environnement, ainsi qu'aux professionnels ?

Est-ce qu'il ne serait pas utile de mieux comprendre que :

- ✓ Faire du milieu naturel une priorité dans l'intervention, ce n'est pas réduire la réadaptation aux milieux naturels.
- ✓ Mettre en valeur la normalisation en tant que philosophie, ce n'est pas rejeter la spécialisation quand elle est jugée nécessaire : les soins intensifs dans un hôpital ne sont pas utilisés seulement quand il n'y a plus aucun espoir. En fait, j'y ai été à trois reprises et cela a déjà permis d'ajouter au moins quinze années à ma vie.
- ✓ Prôner la spécialisation des mesures, en cas de nécessité, ce n'est pas mettre de côté le milieu naturel et ses acteurs.

- ✓ Faire de la prévention à la petite enfance une priorité n'est pas réduire la prévention à cette seule clientèle ; et découvrir que c'est plus logique et efficient d'intervenir le plus vite et le plus tôt possible est autre chose que d'affirmer qu'à l'adolescence il n'y a plus rien à faire et que l'on y dépense des énergies inutilement.
- ✓ Éviter de prolonger sans motifs rigoureux les interventions spécialisées, ce n'est pas faire du court terme un objectif et un critère d'efficacité incontournable. L'équipe qui a réussi, en 1996, après des pontages défectueux, à me faire une angioplastie (déblocage des artères au moyen d'un petit ballon) a pris beaucoup plus de temps pour le faire qu'à l'ordinaire. On a même dû reporter au lendemain l'intervention chirurgicale de certains patients. Et pourtant, on n'a pas blâmé cette équipe d'avoir pris trop de temps ; on l'a plutôt félicitée d'avoir réussi une délicate intervention.

Pensez-vous qu'il pourrait être utile de réfléchir à ce qui peut rendre si difficile le choix d'une mesure appropriée ?

Vous aurez compris, je l'espère, que, pour moi, c'est une urgence ! Et elle ne s'ajoute pas aux autres ! Je considère, au contraire, qu'y répondre c'est en prévenir d'autres. ♦♦

**Références bibliographiques**

<sup>1</sup> Weil, Simone (1999). *Œuvres*, Quarto Gallimard, 314.  
<sup>2</sup> Cyrulnik, Boris (1999). *Un merveilleux malheur*, Paris, Éditions Odile Jacob.

# Le placement d'enfants : controverses passées et défis actuels

Jacques Vachon DSW, professeur

École de service social, Université Laval.

Je remercie les organisateurs du colloque de m'avoir invité à cette journée de réflexion sur le placement des enfants. En prenant connaissance du programme, j'ai été frappé par le nombre et la diversité des thèmes à l'étude. Je ne me souviens pas avoir vu, au Québec, une programmation aussi élaborée pour un colloque sur le placement d'enfants et il y a lieu de le souligner.

On m'a demandé d'aborder le placement à la fois sous l'angle historique et sous celui des défis actuels et futurs. La première partie va donc porter sur un certain nombre de questions controversées qui ont marqué l'évolution de ce domaine de pratique alors que la seconde va faire état de quelques défis à relever.

En guise d'introduction, il peut être utile de rappeler que le placement d'enfants, en Amérique du Nord, existe formellement depuis bientôt 150 ans. C'est le révérend Charles Loring Brace, de la Société d'aide à l'enfance de New York qui, pour solutionner le problème des « enfants dangereux » de cette ville, décida en 1855 de les placer dans des familles rurales. Des trains remplis d'enfants new-yorkais furent acheminés dans le Midwest américain et leur cargaison fut distribuée dans des familles. Plus de cent mille enfants furent ainsi placés dans divers états

américains au cours des soixante et quinze années qui suivirent.<sup>1</sup>

## UN CERTAIN NOMBRE DE CONTROVERSES

Dans le siècle et demi qui a suivi, un certain nombre de controverses entourant le placement d'enfants, ont émergé dans les milieux professionnels et communautaires. Une étude de Wolins et Pilliavin fait état de ces débats.<sup>2</sup>

### La religion

La première question controversée à surgir fut celle de la religion. La position du révérend Brace était de ne pas tenir compte de la religion des enfants : « C'est le caractère et la qualité de la famille et non son appartenance religieuse qui comptent » disait-il. Dans les faits, il s'agissait d'enfants d'immigrants catholiques, irlandais et allemands qui étaient placés dans des familles rurales anglo-saxonnes et protestantes. Un traitement semblable fut également appliqué à des enfants juifs. Cette pratique fut vigoureusement dénoncée par les professionnels et par diverses instances de la communauté et s'est finalement résolue avec l'arrivée progressive d'agences de diverses dénominations religieuses qui prirent en charge les enfants de leur groupe.<sup>3</sup>

### Qualité de l'environnement physique

Le problème de santé publique qui affligea les grandes institutions pour enfants en raison de la présence importante de maladies contagieuses suscita un débat. En effet, cette situation fut vite dénoncée par les tenants du placement familial comme une preuve de l'échec du système de placement en internat.<sup>4</sup> Entre 1870 et 1930, les conditions sanitaires des institutions pour enfants furent rapportées tant en Europe qu'aux États-Unis et au Canada. Au Québec, la condition physique et sociale des enfants illégitimes placés à l'Hôtel-Dieu de Québec donna lieu à un débat important à l'Assemblée nationale en 1924.<sup>5</sup> À cette occasion, la pratique du placement d'enfants illégitimes dans une telle institution fut fortement critiquée parce qu'elle était perçue comme un encouragement aux naissances hors mariage.

### Caractère familial de la ressource d'accueil

La valorisation du caractère familial de la ressource d'accueil a également donné lieu à des débats animés. Les tenants du placement en famille d'accueil considéraient que la famille devait être le cadre naturel pour élever un enfant et que cette institution « divine » avait des

caractéristiques positives indépendamment de ses membres. En conséquence, lors d'un placement, on devait préférer un séjour en famille d'accueil plutôt qu'en institution. En revanche, les tenants des soins institutionnels ripostèrent en invoquant, d'une part, l'exagération du caractère familial attribué à la ressource famille d'accueil et, d'autre part, en apportant des modifications aux institutions pour leur conférer un caractère plus familial soit par la réduction de leur taille, par la diminution de la population résidente ou encore par l'adoption de modèles pavillonnaires avec parents.

Wolins et Pilliavin font remarquer que, dans ce débat, les attaques virulentes contre les institutions ont été, bien souvent, davantage une affaire de convictions que d'évidence.<sup>6</sup>

### Survie institutionnelle et travail des enfants

Une controverse éclata également au sujet du travail des enfants. Au début, les deux camps vantèrent les bienfaits du travail des enfants dans les institutions ou dans les familles d'accueil rurales (fermes). Un tel accord idéologique ne dura pas longtemps car bientôt les deux camps s'accusèrent mutuellement d'utiliser le travail des enfants à des fins économiques plutôt qu'éducatives. Devant ces attaques qui faisaient ressortir le risque d'exploitation des enfants, les pratiques du travail des enfants dans les familles d'accueil et

les institutions furent progressivement abandonnées.<sup>7</sup>

### Inquiétudes pour la qualité du tissu communautaire

La perception des soins d'accueil dans la communauté fut également un sujet de controverse important. En réponse à une inquiétude de certains concernant la localisation des institu-

institutions ou aux familles d'accueil. Dans les deux cas, une récompense monétaire était perçue comme incompatible avec la charité chrétienne. « Un acte humanitaire ne peut être une dépense communautaire », disait-on.<sup>8</sup>

Depuis, le principe d'une rétribution financière a été accepté. Mais, le montant de cette rétribution continue à être une source de friction et de débat. C'est un problème très actuel.

### Durée des placements

Une des questions les plus controversées fut celle de l'effet à long terme des deux types de placement. De façon générale, la préférence pour l'éducation d'un enfant dans sa famille naturelle ou dans une famille d'accueil n'était pas une idée contestée.

Par contre, un argument avancé était que les enfants en difficulté n'étaient pas nécessairement prêts pour un placement en famille d'accueil et qu'un séjour en centre d'accueil pouvait s'avérer nécessaire et augmenter les chances de succès. Toutefois, ces séjours temporaires avaient tendance à se transformer en placements à long terme, rendant ainsi ces cas de plus en plus difficiles à placer en familles d'accueil. On eut tendance à justifier la longue durée de ces placements en invoquant la nécessité de la formation scolaire et la pertinence de ce cadre pour la formation de ces enfants. Il est à noter, toutefois, que la critique



concernant la durée des séjours s'est appliquée également aux placements en familles d'accueil dont on déplorait le manque de stabilité et son effet sur les enfants. Bref, les deux modes de placement furent l'objet de critiques en ce qui a trait à la longueur des séjours. C'est une question qui réapparaît périodiquement et qui donne lieu à divers programmes pour réduire le nombre de placements ou en diminuer la durée.<sup>9</sup>

### Spécialisation des ressources

Dans les débuts de la pratique professionnelle du placement, les intervenants étaient, dans une certaine mesure, contraints de choisir l'un ou l'autre mode de placement sans disposer de critères pour guider leurs décisions. Progressivement, avec l'évolution des connaissances, le débat s'est polarisé autour de la spécialisation des soins. On vit apparaître des modèles de classification des enfants basés sur l'âge, la nature des problèmes ou le lien familial, ou encore sur des théories du développement de l'enfant comme celles de Freud et de Bowlby. On ne peut, ici, passer sous silence l'influence des travaux du psychiatre Bowlby<sup>10</sup> sur la carence en soins maternels et dont l'interprétation a donné lieu à une hiérarchisation peu nuancée des ressources d'accueil et a contribué à restreindre considérablement l'utilisation du placement en institution. Ces modes de classification ont conduit à une utilisation spécialisée des ressources d'accueil. La question qui se pose maintenant n'est plus de choisir l'une ou l'autre option mais « laquelle et quand ».<sup>11</sup>

### DÉFIS ACTUELS ET FUTURS

Cette deuxième partie porte sur quelques points qui m'apparaissent requérir une attention marquée pour les prochaines années si on veut améliorer le sort des enfants et des familles touchés par le système des soins d'accueil. Pour la plupart, ces points ne vous apparaîtront pas nouveaux car ils sont votre lot quotidien. Il peut être utile, par ailleurs, dans un colloque comme celui-ci, de cerner brièvement les principales questions qui risquent de marquer l'itinéraire futur.

### Consensus sur la mesure de placement

Un premier défi à rencontrer est celui du consensus sur la mesure de placement. Au cours des dernières années, plusieurs groupes de travail<sup>12</sup>, ici et ailleurs, ont produit des rapports qui tentent de mettre en perspective les objectifs du placement d'enfants et son utilisation. Ces rapports mentionnent des problèmes tels que le taux élevé de placement, la trop longue durée des séjours, les multiples déplacements, l'utilisation non appropriée ou hâtive de cette ressource, l'absence de ressources suffisantes pour s'occuper adéquatement des enfants et des familles.

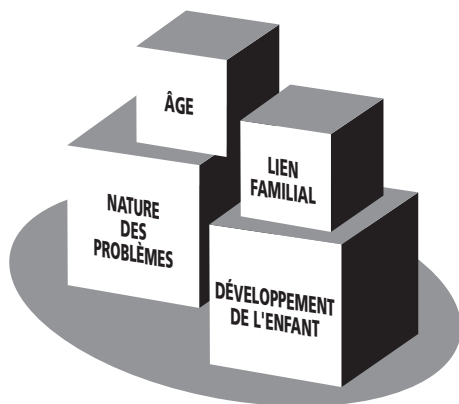
Tous ces groupes d'experts soulignent la nécessité pour les principaux acteurs d'atteindre un plus large consensus sur les objectifs de cette pratique. La question principale qui se pose ici est à nouveau celle de la place respective du placement familial et du placement en ressources de réadaptation.

La plupart des acteurs s'entendent sur l'idée que le placement familial convient à une majorité d'enfants en besoin de soins substitués et que cette ressource doit être utilisée comme un milieu thérapeutique de choix. Ce qui est moins clair, c'est la place réservée aux soins de groupe ou en internat. Le rapport Gendreau-Tardif<sup>13</sup> sur la réadaptation y fait clairement référence. « Ce n'est plus politiquement correct de placer des jeunes en centre de réadaptation » peut-on y lire. On a mis cette pratique en opposition avec l'approche milieu et on y a accolé des qualificatifs stigmatisants. Un article récent de Whitaker<sup>14</sup>, expert américain dans le domaine des soins de groupe, rapporte des propos semblables. L'auteur note que, depuis les vingt-cinq dernières années, les soins de groupes n'ont pas fait l'objet d'une attention sérieuse. Il s'en est suivi une sorte de réaction à la chaîne : le mouvement de désaffection pour ce type de ressources a eu pour effet d'étouffer le désir d'innovation, le développement de nouveaux modèles, la conduite d'études expérimentales et le développement de programmes de formation du personnel. De là, il n'y a qu'un pas à franchir pour conclure que les effets des soins de groupe sont encore mal connus.

Bref, la question des soins en internat a été éliminée de l'agenda professionnel. Il importe que, pour le bien-être des enfants, la place respective du placement familial et des soins en internat soit débattue et remise en perspective.

### Prévention

La prévention du placement est également un défi important à relever. Au-delà des coûts économiques de cette mesure, il y a des coûts psychosociaux tout aussi importants qui peuvent être engendrés. Nous savons maintenant



par diverses études que les enfants doivent composer avec les processus complexes de séparation familiale et d'intégration dans un nouveau milieu<sup>15</sup>, que les parents sont tout aussi troublés que les enfants<sup>16</sup>, que des déménagements dans des logements plus petits peuvent survenir, que les jouets des enfants peuvent être donnés<sup>17</sup>, que le processus de réunification peut s'avérer être encore plus complexe que celui de la séparation. Bref, on peut constater que la décision de placer peut entraîner une sorte de réaction en chaîne qui peut être difficile à contrôler ultérieurement. Dans ce contexte, de bons outils d'évaluation du risque s'avèrent nécessaires de même que des programmes de soutien aux familles pour les aider à traverser des crises mais plus fondamentalement pour les aider à réorganiser leur vie familiale.

### Compétence culturelle des intervenants

La présence de plus en plus importante de groupes culturels diversifiés dans le milieu québécois soulève, avec plus d'acuité que jamais, l'enjeu de la compétence culturelle des établissements et des intervenants. Cette notion réfère à un ensemble de principes et de normes qui incitent à prendre en compte les aspects culturels et ethniques dans la mise en place des programmes et des pratiques.

Déjà en 1959, le Child Welfare League of America (CWLA) dans ses normes et standards établissait qu'un enfant placé en soins d'accueil devait être assuré de la chance d'avoir une expérience religieuse satisfaisante au moyen d'une affiliation religieuse en milieu d'accueil qui ne soit pas en conflit avec les préférences religieuses de ses parents. Il s'agit d'une question très difficile à résoudre pour laquelle des efforts institutionnels et communautaires sont à entreprendre et à poursuivre.

### Place des parents et maintien des liens

Malgré les nombreux énoncés sur le caractère temporaire du placement, il est étonnant de constater, dans la littérature clinique et scientifique, l'absence d'études, d'articles ou de programmes ayant trait à l'expérience parentale du placement, à leur rôle et à leur implication dans le plan d'intervention. L'intérêt pour l'expérience et le point de vue et la place des parents biologiques dans ce processus est récent.<sup>18</sup> Plusieurs enjeux se greffent à ce thème dont celui du difficile équilibre à établir entre les droits des enfants et celui des parents. Tous ne partagent pas cet objectif d'équilibre. La solution proposée par plusieurs est une approche appelée « pratique centrée sur l'enfant ».<sup>19</sup> On veut traduire ainsi l'idée que tous les acteurs concernés ont un intérêt concerté et premier pour le bien-être de l'enfant et que, dans ce contexte, la préservation de sa famille et le maintien des liens sont pris en considération.

### Réunification familiale

Le thème de la réunification familiale fait partie des défis à relever. Le discours sur ce thème est assez récent mais il s'agit d'une vieille réalité. Ce qu'il y a de nouveau a trait aux travaux de recherche et aux programmes.<sup>20</sup> Les études sont encore peu nombreuses mais elles confirment des informations fort importantes. Ainsi, le processus de réunification pourrait être plus complexe encore que celui de la séparation en raison des dynamiques qu'il met en cause chez l'enfant, ses parents, sa fratrie, ses parents d'accueil, l'intervenant et les membres de l'environnement social (voisinage, parents, professeur, école). Les études montrent que la réunification peut être facilement compromise par l'attitude ou le comportement de ces acteurs. Dans le but

de dénoncer une vision dichotomique (retour/non-retour) de la réunification, des auteurs ont récemment proposé que les programmes de réunification soient construits à partir d'une nouvelle définition de la réunification qui réfère au « niveau optimal de reconnexion entre l'enfant et sa famille biologique pouvant aller du retour complet de l'enfant dans sa famille à des contacts partiels ou à des visites périodiques ».<sup>21</sup> D'autres ont élargi cette définition pour inclure un continuum allant de la réunion complète avec la famille à un retour dans le quartier.<sup>22</sup>

### Le soutien aux familles d'accueil

Le soutien aux familles d'accueil est un défi qui a été mentionné bien souvent dans bien des lieux. Le rapport<sup>23</sup> d'un comité d'étude doit bientôt paraître et aborder cette question.

On peut faire ressortir au moins six zones de difficulté concernant la réalité des familles d'accueil et qui touchent les points suivants :

- ✓ l'ambiguïté de rôle qui caractérise leur statut ;
- ✓ le peu d'attention apportée à l'aspect de la rémunération financière de ces familles ;
- ✓ l'insuffisance du soutien en termes de supervision, de formation et d'encadrement ;
- ✓ le nombre important de familles spécifiques et de parenté qui ont tendance à s'attribuer un statut en regard d'un enfant spécifique et de légitimer ainsi une action pas toujours en accord avec l'établissement ;



- ✓ les attentes de collaboration de la part des établissements alors que, paradoxalement, l'invitation aux familles à participer aux décisions et à l'élaboration d'un plan d'action se fait bien souvent attendre ;
- ✓ les problèmes de recrutement et de conservation des familles d'accueil.

### Le soutien aux intervenants

Le soutien aux intervenants compte parmi les défis majeurs à relever. Les contextes de pratique se modifient rapidement et la problématique du soutien est continuellement à revoir.

On peut penser que la pratique dans ce secteur va continuer à se complexifier pour plusieurs raisons : dans un contexte où les contraintes budgétaires ont un impact sur le choix des clientèles desservies, les cas référés risquent d'être plus complexes ; la valorisation d'une pratique en partenariat avec une approche milieu va exiger un répertoire d'habiletés également plus complexes ; les pressions sur les établissements pour une imputabilité plus grande vont se répercuter sur les intervenants et exiger d'eux aussi une pratique plus imputable ; le mouvement pour le respect des droits individuels et collectifs des clientèles va créer un contexte de prise de décision où l'éthique va jouer un rôle de plus en plus important ; les connaissances sur les dynamiques engendrées par les soins d'accueil et sur les programmes vont se développer à un rythme plus rapide que par le passé et exiger un effort important de mise à jour. Enfin, on peut prévoir que les nouvelles technologies vont bientôt envahir ce domaine de pratique et exiger de nouvelles habiletés et une adaptation à un nouvel environnement.

En ce sens, les besoins de soutien, de supervision et de formation sont considérables et essentiels à la pratique actuelle et future et vont nécessiter une meilleure concertation entre les milieux de pratique et de formation.

### Le développement des communautés

Un des défis mentionnés par plusieurs groupes de travail internationaux est celui du développement communautaire, c'est-à-dire de l'enrichissement social des communautés en termes de

**On pourrait conclure que des environnements fragiles produisent des familles fragiles pour lesquelles on est souvent réduit à trouver des solutions fragiles.**

ressources sociales pour le bien-être des enfants et de leurs familles. La notion de « communauté à risque » a été proposée pour remplacer celle « d'enfant à risque »<sup>24</sup>. Ces experts considèrent qu'il s'agit d'un virage essentiel. Il est de plus en plus clair que le système de soins d'accueil de même que le système de protection ne peuvent porter seuls le mandat de protéger les enfants. L'orientation communautaire met l'accent sur le développement de communautés nourissantes pour les familles et les enfants à l'opposé d'une approche qui a tendance à blâmer la victime.<sup>25</sup> Un auteur a dit qu'une communauté est un géant qui dort et qu'elle

a beaucoup à offrir aux jeunes si on la réveille et on fait appel aux différents secteurs sociaux qui la constituent. Les établissements qui ont la charge d'enfants se doivent de travailler également au développement du tissu communautaire.

### Pauvreté

Le dernier thème que je veux mentionner est celui de la pauvreté. On ne peut ignorer que les études sur les soins d'accueil ont documenté à répétition le fait que les familles d'enfants placés avaient pour la plupart les caractéristiques de familles pauvres : revenus d'assistance sous le seuil de pauvreté, faible taux de scolarité, peu d'expérience d'emploi, problèmes de santé, logement inadéquat, environnement défavorisé.<sup>26</sup> Jean Bédard a bien décrit dans son ouvrage récent la détresse sociale<sup>27</sup> de ces populations et la difficulté de maintenir un sens de la dignité dans un tel contexte.

La recherche d'un revenu décent pour ces familles est l'objectif prioritaire. C'est une question d'autant plus complexe que nous traversons une période de contraintes budgétaires appliquées aux programmes sociaux alors que la croissance économique est florissante. Cloward, un des analystes américains les plus attentifs au sort des défavorisés, a dit de la dernière décennie qu'elle était une époque mesquine à l'égard des défavorisés.<sup>28</sup> Un livre de Robert Halpern vient de paraître aux États-Unis sur l'histoire des services d'appui aux familles pauvres au cours des cent dernières années.

L'auteur conclut à quelques progrès mais il souligne que l'objectif de renforcer les services d'appui aux familles pauvres doit céder le pas sur celui, beaucoup plus fondamental, de reconstruire le lien entre ces familles et la société, tant le climat de méfiance et l'attitude punitive à leur endroit sont

importants.<sup>29</sup> L'idée que les pauvres sont responsables de leur situation est encore présente et elle se transpose dans une politique selon laquelle les services d'appui aux familles pauvres sont des dépenses inutiles.<sup>30</sup>

On pourrait conclure que des environnements fragiles produisent des familles fragiles pour lesquelles on est souvent réduit à trouver des solutions fragiles. En conséquence, des Interventions de vigilance et une continuité

du soutien s'imposent en réponse à la fragilité des solutions et des familles. Par ailleurs, l'éveil communautaire est requis pour enrichir l'environnement fragile de ces familles. ♦

### Références bibliographiques

- 1 Kadushin, Alfred (1980). *Child Welfare Services*, New York, McMillan, 316.
- 2 Wolins, Martin et Irving Pilliavin (1964). *Institution or Foster Family : A Century of Debate*, New York, Child Welfare League of America.
- 3 Ibid., 12-13.
- 4 Ibid., 13-14.
- 5 Letarte, Pierrette, (1955). *L'histoire de l'assistance aux enfants abandonnés dans le Québec*, Québec, Université Laval, thèse de maîtrise.
- 6 Ibid., 14-17.
- 7 Ibid., 17-19.
- 8 Ibid., 19-21.
- 9 Ibid., 22-23.
- 10 Bowlby, John (1951). *Maternal Care and Mental Health*, Geneva, World Health Organization, London, Her Majesty Stationary Office.
- 11 Wolins et Pilliavin, op. cit., 25-26.
- 12 Groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse (Rapport Harvey II) (1991). *La protection sur mesure, un projet collectif*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux. Voir également Groupe de travail sur l'évaluation de la Loi sur la protection de la jeunesse (Rapport Jasmin) (1992). *La protection de la jeunesse ... plus qu'une loi*, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux et Ministère de la justice. Voir également Gouvernement du Québec (1994). *Vers un continuum de services intégrés à la jeunesse. Les solutions de rechange au placement des jeunes*, Rapport du comité consultatif sur le développement de solutions de rechange en matière de placement d'enfants, Québec, Ministère de la santé et des services sociaux. Voir également Barker Robert E. et R. Aptekar (1990). *Out-of-Home Care : An Agenda for The Nineties*, Report and Recommendations of the Task Force on Out-of-Home Care, Washington DC, Child Welfare League of America.
- 13 Association des centres jeunesse du Québec (1999). *Une intervention qui doit retrouver son sens, sa place et ses moyens*, Rapport du comité sur la réadaptation des jeunes de 12 à 18 ans.
- 14 Whittaker, James K (1999). « The Future of Residential Group Care », *Child Welfare*, vol.79, no 1, 59-76.
- 15 Simard, Marie, Jacques Vachon et C. Tard (1991). *La réinsertion sociale de l'enfant placé : analyse de la perception de parents*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval. Voir aussi Jacques Vachon, Marie Simard et Michèle Brousseau (1996). *Réunification familiale et des enfants placés : repères pour la mise en place de programmes*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- 16 Jacques Vachon et al. (1974). *Les parents face au placement*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- 17 Jacques Vachon et al., Ibid.
- 18 Kufeldt, Kathleen (1993). « Inclusive Foster Care : Implementation of The Model » dans B. McKenzie (ed.), *Current Perspectives on Foster Family Care*, Toronto, Wall & Emerson, 84-100. Voir également Marie A. Poirier (2000). *L'implication parentale lors du placement d'un enfant en famille d'accueil. La perspective des parents*, Québec, thèse de doctorat, École de service social, Université Laval.
- 19 Kufeldt, Kathleen (1996). « Is Family Preservation the Objective, Is Placement Still Necessary ? », dans *Maintien des liens familiaux et placement des enfants*, Actes du colloque tenu les 14 et 15 novembre 1996. Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- 20 Jacques Vachon, Marie Simard et Michèle Brousseau. *Réunification familiale des enfants placés ; repères pour la mise en place de programmes*, Op. cit.
- 21 Pine, Barbara, Robin Warsh et Anthony Maluccio (1993). *Together Again : Family Reunification in Foster Care*, Washington D.C., Child Welfare League of America, 215 p. Voir également Anthony Maluccio et Barbara Pine (1999). *Assessment in Family Reunification Services*, Document présenté à la « Fourth International Conference from The Looking After Project », Université d'Oxford, Angleterre.
- 22 Christophe Peter et Cindy Entriken (1995). « Service Systems Barriers to Reunification », *Families and Society*, 523-532.
- 23 Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil (2000). *Famille d'accueil et intervention jeunesse*, Beauport, Institut Universitaire sur les jeunes en difficulté, Centre jeunesse de Québec, Rapport soumis le 21 juin 2000.
- 24 John R. Seita (1999). « In Our Best Interest : Three Necessary Shifts for Child Welfare Workers and Children », *Child Welfare*, vol.79, no 1, 77-92.
- 25 Waldfogel, Jane (1999). « Reforming Child Protective Services », *Child Welfare*, vol.79, no 1, 43-57. Voir également John R. Seita, op.cit.
- 26 Jacques Vachon et al. *Les parents face au placement*, op. cit.
- 27 Jean Bédard (1998). *Familles en détresse sociale. Repères d'action*, Sillery, Québec, Éditions Anne-Sigier.
- 28 Cloward, Richard (1987). *A Mean Season : Attack on Welfare State*, Pantheon Books.
- 29 Robert Halpern (1998). *Fragile Families, Fragile Solutions. A History of Supportive Services For Families in Poverty*, New York, Columbia University Press.
- 30 Halpern, op.cit., 261.

# La subsidiarité et l'intervention substitutive auprès des familles pauvres

Jean Bédard, écrivain, philosophe, retraité des Centres jeunesse du Bas St-Laurent

16

Le placement est un outil parmi d'autres. Mais il en est venu à occuper une position symbolique périlleuse. À la fois panacée et bouc émissaire, on lui fait porter des problèmes qui ne lui appartiennent pas.

Il importe d'innocenter le placement de méfaits qui ont bien d'autres causes, sinon on risque de répudier un outil indispensable sans jamais toucher aux causes réelles des maux qu'on lui attribue.

**Le premier problème**, il est de taille et de loin le plus important, touche le contexte, c'est-à-dire la machine à fabriquer des problèmes sociaux. L'effondrement des mouvements socio-démocrates, la capitulation des pouvoirs politiques devant les puissances économiques, l'érosion des cultures allant jusqu'à l'anomie, tout cela se transforme en cauchemars bien réels et bien concrets pour des milliers de familles : pauvreté économique, sociale et culturelle qui, par sa trop longue durée, se transforme en misère.

Je n'en dis pas plus sur la dimension économique et politique, car ce n'est pas populaire. Mais il ne faut tout de même pas oublier que le fondement même du service social repose sur la découverte que la misère sociale

ne tombe pas du ciel, qu'on la fabrique ici même sur terre et que... l'on ne peut pas restaurer à petite pelle ce que l'on jette par terre à coup de bélier mécanique.

Comme il n'y a ni plan, ni politique de lutte contre la pauvreté, l'intervention sociale occupe actuellement presque exclusivement le terrain de la subsidiarité. La subsidiarité est un principe libéral bien connu. Il s'agit d'un recours qui vient en aide à des personnes ou à des familles qui écrasent sous la pression de la pauvreté sociale, économique et culturelle. Il s'agit de venir en appui à une famille déjà grandement affaiblie, sans réduire davantage ses pouvoirs d'autodétermination.

Il faut se rappeler que l'intervention sociale a toujours comporté trois formes :

- ✓ l'intervention sur les causes (découragée de tout temps) ;
- ✓ l'intervention subsidiaire (fortement encouragée) ;
- ✓ l'intervention substitutive (tolérée par nécessité).

Si une personne ou une famille croule sous la charge, l'intervention sur

les causes viendra réduire la charge, l'intervention subsidiaire viendra donner aux familles la nourriture, le logement, les forces morales et sociales pour supporter le poids, l'intervention substitutive prendra la place de l'autre.

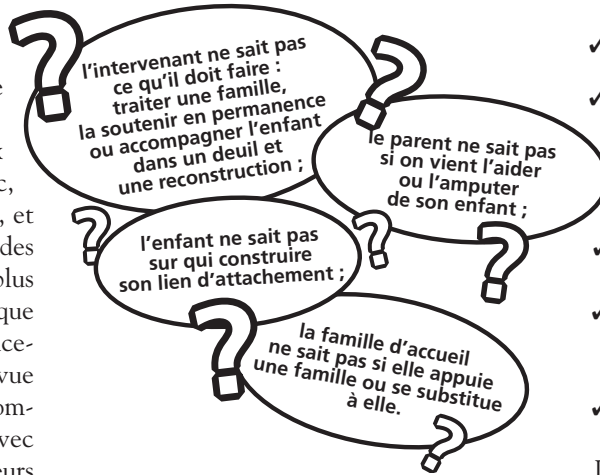
Le placement constitue un outil d'intervention tantôt subsidiaire, tantôt substitutif, d'où son ambiguïté. Cette ambiguïté constitue, selon moi, son principal talon d'Achille. Quoi qu'il en soit, subsidiaire ou substitutif, il ne peut pas influencer sur les causes. On ne peut donc pas en même temps espérer la diminution du taux de placement et laisser les familles glisser dans la pauvreté. C'est un pur non-sens !

**Le deuxième problème**, c'est que la subsidiarité doit s'exercer d'abord entre membres d'une même famille ou d'une même communauté. Or, en même temps que l'on a glissé vers la dictature économique que l'on connaît actuellement, nos familles et nos communautés ont perdu une bonne part de leurs réflexes d'entraide. (Soit dit en passant : l'effritement du tissu communautaire si décrié n'a pas été causé principalement par l'État dit Providence, mais par une exploitation de la main-d'oeuvre qui a fait et fait encore fi de la vie familiale et de la vie communautaire).

Le placement étant un outil principalement subsidiaire n'y échappe pas. Le placement qui était d'abord une affaire de famille et de communauté reste une affaire privée pour les plus riches, mais est devenu essentiellement, pour les pauvres, une affaire d'État c'est-à-dire de finances publiques, et une affaire de tribunaux c'est-à-dire de morale sociale. Donc, nous devons encore ici, compenser, et bien souvent à rebrousse-poil, pour des problèmes sociaux plus grands et plus puissants que nous. Une remarque d'importance s'impose. Faire du placement un instrument dissuasif en vue d'obtenir de parents opprimés, des comportements moraux compatibles avec la sécurité et le développement de leurs enfants, n'est pas sans péril. Je n'ai pas besoin d'insister davantage là-dessus.

**Le troisième problème**, c'est que pour respecter le principe de subsidiarité, venir en aide tout en renforçant les pouvoirs, on doit absolument savoir pour chaque cas, le plus tôt possible, avec assurance et rigueur si nous devons soutenir la famille (subsidiarité) ou participer à un transfert inévitable et définitif d'un lien d'attachement (substitution). Évidemment, toutes les fois que cela est possible, donc, lorsque le potentiel des parents le permet, nous devons soutenir la famille, le placement sera subsidiaire, mais si le potentiel n'y est pas, nous devons avoir le courage, la vision éthique et la compétence nécessaires pour miser sur une autre famille, trouver un substitut. Lorsqu'on ne sait pas si le placement vise à aider les parents à reprendre pouvoir sur eux-mêmes ou à permettre à l'enfant de transférer son attachement vers d'autres parents, le placement a toutes les chances d'être un gâchis. À défaut de clarté sur le but du placement, donc sur l'une des

trois formes de placement (placement de décompression, placement prothèse, placement d'adoption) :



Alors par quel miracle ce placement pourrait-il donner de bons résultats ?

Tant que l'évaluation ne sera pas essentiellement une affaire clinique, partagée en équipe compétente, utilisant une instrumentation complète, où on prend le temps nécessaire pour arriver à un résultat sérieux, le placement ne donnera que les fruits du hasard.

**Le quatrième problème** c'est que les rares travailleurs que l'on envoie lutter contre la misère sociale sont aussi peu équipés qu'un médecin qui n'aurait qu'un stéthoscope et des « diachylons ».

Nos intervenants sociaux vont au-devant de la plus grande détresse sociale avec en main trois outils principaux et presque exclusifs : des oreilles et des paroles, des procédures administratives et judiciaires, et quelques places disponibles pour un placement.

Pour le reste, ils sont à peu près complètement démunis. Démunis devant :

- ✓ la pauvreté ;
- ✓ le délabrement des logements ;
- ✓ le manque de vêtement ;
- ✓ la solitude, l'exclusion, le rejet ;
- ✓ le manque de travail ;
- ✓ les problèmes psychiatriques et de toxicomanie ;
- ✓ l'ignorance et les préjugés...

Ils ne peuvent même pas acheter des services, comme cela se fait parfois pour des enfants handicapés ou des personnes âgées. Sauf exception, ils n'ont que trois armes : la parole, le tribunal et le placement ; alors pourquoi se surprendre qu'ils parlent, qu'ils judiciaisent et qu'ils placent ? Oui, me dira-t-on, mais ils ont leur personne, ils peuvent user de leur personne... Je veux bien. Alors réfléchissons sur leur nombre.

### Prenons un simple cas...

Le père est un homme dévalorisé depuis son enfance. Il est incapable de dissocier pouvoir et attachement. Alors il est dominateur vis-à-vis de sa conjointe et trop impulsif pour prendre



part aux soins des enfants. La mère a été négligée durant sa petite enfance. Elle a beaucoup de carences et n'a pas d'estime d'elle-même. Elle est dépressive et ne peut actuellement subvenir à elle seule aux besoins des enfants. La famille s'arrache la vie avec des petits boulots ici et là, elle est endettée et le logement, sans être insalubre, est plutôt déprimant.

Comme vous voyez, je prends un problème parmi les plus simples qui touchent la protection de la jeunesse. Première chose : faire une évaluation solide pour vérifier si on peut vraiment aider cette famille. Il faudra évaluer les paramètres suivants<sup>1</sup> : (Voir tableau ci-contre) →

Il faudra faire un plan de services qui visera à supporter les points faibles et à renforcer les points forts...

S'il y a placement temporaire, il faudra vérifier si l'enfant se développe bien, mais s'assurer aussi de visites fréquentes pour que le lien d'attachement reste solide avec la mère. Peut-on imaginer, raisonnablement, atteindre un résultat positif avec cette famille sans consacrer pour elle au moins une demi-journée par semaine ? Pour ma part, huit familles de ce niveau moyen de difficulté serait le maximum que je pourrais aider avec une qualité suffisante pour espérer atteindre des buts stables et suffisants.

Le cinquième problème c'est que sous le mot placement, le menu est encore très limité. On pourrait par exemple penser à divers moyens de parrainage ou de marrainage. On pourrait imaginer des lieux de répit pour les parents, alors que les enfants seraient, eux, gardés à la maison. Il faudrait aussi des familles seniors capables d'accueillir une mère et ses enfants en vue de la soutenir et de lui enseigner le soin aux enfants ; une sorte de grands-parents

## Paramètres cliniques

<b>L'intégration sociale de la famille</b>	<p>Capacité d'intégration de la communauté dans laquelle vit la famille</p> <p>Niveau de détresse sociale</p> <p>Contexte de nouveaux immigrants nécessitant une sensibilité interculturelle</p> <p>Niveau de stress de la famille</p>
<b>L'impact du problème sur l'enfant</b>	<p>Développement de l'enfant</p> <p>Vulnérabilité de l'enfant</p> <p>Évaluation des sévices subis par l'enfant</p>
<b>Les liens d'attachement de l'enfant</b>	<p>Relation d'attachement entre l'enfant et le parent</p> <p>Relation à une autre figure d'attachement (grands-parents, famille d'accueil, famille d'adoption, aidant naturel...)</p>
<b>La capacité parentale</b>	<p>Capacité pour les parents d'assumer actuellement leur rôle de parent</p> <p>Expérience d'enfance du parent</p> <p>Potentiel d'agressivité des parents et tolérance aux frustrations</p> <p>Acceptation par les parents de leur rôle</p> <p>Troubles psychiatriques ou problèmes (exemple : toxicomanie) chez le parent affectant ses capacités parentales</p>
<b>L'expérience du passé</b>	<p>Utilisation antérieure de services et succès des interventions antérieures</p> <p>Apparition du problème et événements antérieurs (négligence, sévices physiques ou sexuels, mauvais traitements, tentatives d'abandon...)</p>
<b>Dynamique du couple</b>	<p>Dynamique des organisations sociales vis-à-vis de la famille</p>

d'accueil. On pourrait penser aussi à des logements spécifiques capables d'accueillir trois ou quatre mères seules avec leurs enfants. Grâce à l'entraide et au soutien de personnes d'expérience, à des thérapies de l'attachement lorsque c'est nécessaire, ces mères pourraient prendre de nouveaux départs. On pourrait penser à des réseaux de familles de réadaptation, capables de s'entraider en vue de s'occuper d'enfants particulièrement difficiles. Il faudrait aussi penser à des familles d'accueil pouvant gérer ce que j'appellerais faute de mieux « une adoption sociale ».

Il y a bien d'autres ressources à inventer... Mais rien de cela ne peut vivre de l'air du temps. Et comme la plupart de ces sources d'aide n'existent qu'à l'état fragmentaire, le placement joue littéralement le rôle de « panacée ». Et toute « panacée » est forcément accusée, tôt ou tard, de ne pas atteindre les objectifs qu'on lui prête.

Donc globalement, avant même de parler des problèmes propres au placement, comme la préparation du placement, le soutien des familles d'accueil, l'intégration des jeunes dans sa famille d'accueil, les visites des parents, la réinsertion..., il faut lever une quintuple hypothèque qui n'appartient ni au placement ni aux intervenants sociaux :

**L'absence de véritable stratégie d'action...**

**Des communautés humaines épuisées par la rationalité économique...**

**Le refus de consacrer à l'évaluation de chaque famille en graves difficultés le temps et la compétence nécessaires...**

**Le manque flagrant et de personnel et de moyens...**

**Un menu « placement » extrêmement limité...**

Je n'ai pas dénoncé ces cinq grandes difficultés pour décourager qui que ce soit. Au contraire, la morosité et le découragement actuels résultent de l'illusion institutionnelle (si bien nourrie politiquement) que l'on peut colmater à peu près tous les problèmes sociaux avec de la salive d'intervenants sociaux, d'avocats et de juges. À faire porter à ces gens tout l'odieux d'un système économique-social qui ne marche pas, on ne fait qu'aggraver la détresse des familles en y ajoutant celle des intervenants sociaux.

J'ai simplement voulu faire émerger deux évidences :

- ✓ Il n'y a plus rien à attendre d'en haut pour le moment. L'amélioration réelle des services aux pauvres et la réduction de la misère sociale ne semblent intéresser aucune autorité en place.
- ✓ Si nous continuons d'abandonner notre âme d'intervenants sociaux aux bureaucraties parajudiciaires que sont devenus presque entièrement nos établissements, nous nous épuiserons nous-mêmes dans la souffrance des pauvres ou bien nous serons définitivement transformés en administrateurs de loi (ce qui serait un désastre).

Je ne vois pour le moment qu'une solution, et elle est à notre portée ; elle ne demande que du courage et de la ténacité. Nous devons nous réapproprier :

**notre profession,**

**nos valeurs,**

**nos compétences (actuelles et celles que nous avons perdues),**

**nos normes de qualité et de quantité (ne jamais accepter de faire plus que ce que l'on peut bien faire, c'est une question de responsabilité professionnelle),**

**nos buts sociaux (qui ne peuvent se réduire à réparer les pots cassés),**

**nos alliances traditionnelles avec les pauvres. ♦**

## Note bibliographique

<sup>1</sup> L'ensemble de l'évaluation et de l'intervention auprès des familles est développé dans Jean Bédard (1999), *Familles en détresse sociale*, Québec, Éditions Anne Sigier.

# Les premiers ateliers de dessins thématiques : des traits de personnalité se dessinent

Paulette Brisson, psychoéducatrice bénévole

Coordination des services aux adolescentes

20

Dans les revues *Défi jeunesse* d'octobre 1997, de décembre 1998 et d'octobre 1999, nous avons présenté le cheminement d'adolescentes en ateliers de dessins thématiques. Nous allons maintenant montrer comment, à partir des premiers ateliers, se dessinent déjà des traits de personnalité qui nous permettent de compléter nos hypothèses cliniques et d'intervenir au bon niveau afin que les forces vitales de l'adolescente puissent s'actualiser.

Nous présenterons d'abord Kerline (nom fictif) dont les premiers ateliers nous ont apporté un éclairage qui n'était pas disponible au dossier. Nous ferons ensuite une rétrospective, en relation avec les premiers ateliers des jeunes que nous avons présentées dans cette revue depuis octobre 1997. Cette rétrospective aura pour but de montrer comment les tout premiers ateliers font appel à un vécu qui a marqué l'adolescente et qui se révèle en dessinant, compte tenu des thèmes proposés.

## MOTIFS DE RÉFÉRENCE POUR KERLINE

Kerline a 17 ans. Elle réside en internat lorsqu'elle nous est référée.

Elle en est à son troisième placement. La drogue, les fugues, les colères et les tentatives de suicide ont motivé son dernier placement. Elle nous est référée à cause de colères si envahissantes que la jeune en perd contact avec la réalité. À travers les ateliers de dessins thématiques, Kerline entreprend une démarche susceptible de l'aider à se libérer de sa colère qui est autant tournée contre elle-même que contre le monde extérieur.

Les parents, bien que demeurant sous le même toit, ont épuisé tous leurs moyens pour venir en aide à leur jeune. Quant à eux, ils souhaiteraient une ressource encore plus globalisante que l'internat où réside présentement l'adolescente parce que ce dernier demeure un milieu relativement ouvert. On note que durant l'enfance de Kerline la mère aurait été surprotectrice et incapable d'encadrement tandis que le père était plus intransigeant. Il était colérique et très violent.

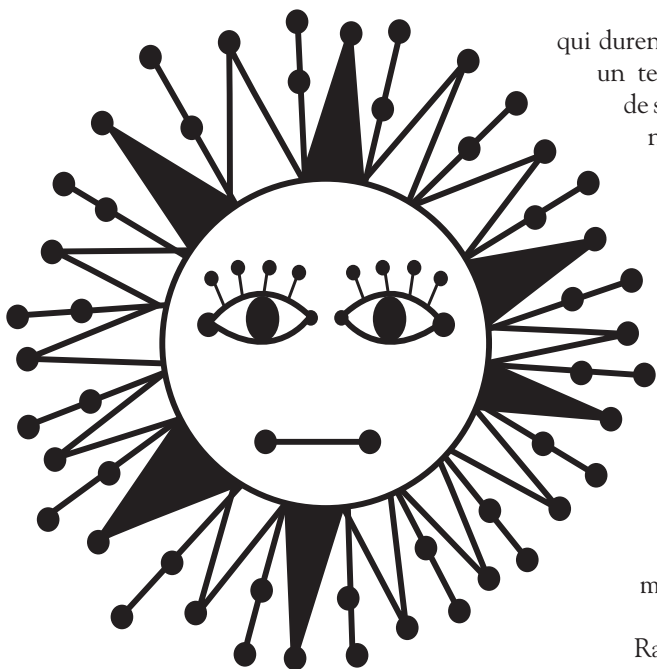
## L'INTENSITÉ DE LA COLÈRE CHEZ KERLINE

À son arrivée en internat il y a six mois, la colère de Kerline est si intense

qu'elle se projette morte à ses 18 ans. Six mois plus tard, lorsque débute les ateliers, elle se voit à la prison Tanguay tellement elle a peur de son hostilité. Par ailleurs, dans le même temps, elle a comme projet d'avenir de terminer son secondaire III, de faire son secondaire IV puis son cours de coiffure !

## DÉCOUVERTES DE KERLINE LORS DES PREMIERS ATELIERS

Au premier atelier, il s'agit pour l'adolescente de dessiner le Soleil dans toute sa clarté, c'est-à-dire au milieu du jour. Quoi de plus simple apparemment ! Ce thème pour la jeune fille fait référence à des événements heureux. Selon ce que son dessin le lui inspire, elle partage des expériences significatives par rapport à son vécu, mais jusque-là celles-ci sont des plus classiques. Nous sommes à la recherche du moindre indice pouvant la caractériser davantage. Notre attention est attirée par le fait que son Soleil a des yeux, une bouche mais n'a pas de nez. Lorsque nous lui demandons si elle sait pourquoi, elle répond : « Non... ». Sans préjuger de quoi que ce soit, nous risquons la question suivante : « Respirer, cela te dit quoi ? ». C'est alors



qu'elle se rappelle que sa mère lui a raconté qu'elle a été hospitalisée dès l'âge de deux mois, parce qu'elle ne respirait plus. Depuis ce temps, à chaque année, Kerline a fait des bronchites. « C'est la première année, cette année que je n'en fais pas », nous avoue-t-elle. Il s'ensuit certaines questions concernant ce que sa mère a pu vivre face à cette maladie de sa fille. Elle nous confie qu'à l'âge de 12 ans sa mère s'inquiétait encore au point de l'éveiller la nuit pour voir si elle respirait encore. Devant une telle révélation pleine de contenu, notre questionnement l'amène à prendre conscience des angoisses de sa mère face aux fragilités physiques de sa fille. Les inquiétudes de la maman la paralysaient au point de ne pouvoir dire « non » à son enfant, de peur que celle-ci ne fasse des crises qui la conduiraient à l'hôpital ou qui provoqueraient sa mort. Dans cette dyade mère-fille, l'enfant a effectivement appris à faire des crises pour faire reculer les limites de la réalité quand celle-ci ne répondait pas à ses attentes, voire à ses exigences. C'est là le point de départ de ses colères enfantines

qui durent jusqu'à ce jour. Dans un tel contexte, sa capacité de supporter les frustrations n'a pu se développer. Elle est si faible que la plus petite épreuve met en cause un espoir combien fragile. Cette adolescente a donc réagi par des tentatives de suicide. La dernière de celles-ci, il y a quatre mois, a été assez inquiétante pour causer tout un émoi à l'éducatrice qui était en présence au moment de l'événement.

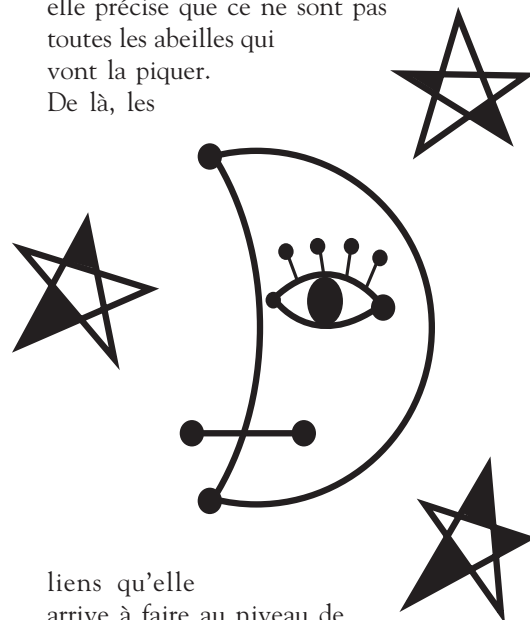
Rappelons que durant l'enfance de Kerline, sa mère était surprotectrice et peu encadrante tandis que le père était plus intransigent. Il était colérique et violent. L'absence de cohérence au niveau des demandes des parents et des réponses aux besoins de leur enfant a eu pour conséquence que celle-ci a appris très tôt à exploiter leurs limites pour obtenir des gains secondaires. Elle était passée maître dans l'art de se faufiler entre les deux parents, dans l'art de déformer la réalité pour obtenir ce qu'elle voulait.

Kerline ayant choisi de participer aux ateliers parce qu'elle veut s'en sortir a été très étonnée de tout ce qu'elle a pu découvrir lors de sa première rencontre ! Quant à moi, je dirais que j'étais presque aussi étonnée qu'elle, compte tenu que toutes ces données n'apparaissent aucunement dans l'histoire psychosociale dont nous pouvions alors disposer.

À son deuxième atelier, Kerline a à dessiner la lune, les étoiles et autres dans la pénombre. C'est un thème qui fait appel à des événements plutôt sombres chez cette jeune. Elle rapporte que lorsque sa mère commence à prononcer

des « non », elle se met à fuguer, à prendre de la drogue et la saga est telle que madame fait une dépression. Ce qui confirme à Kerline qu'elle est une méchante fille. Dans sa colère, elle se voit comme étant à l'image du père. Par contre, ce qui commence à lui donner espoir c'est que ce dernier change ; il devient plus patient, plus tolérant, plus nuancé. Sur notre questionnement elle découvre que l'espoir naît de l'effort personnel et elle nous rapporte des victoires face à certaines situations ayant trait à sa relation avec les filles du pavillon où elle est présente. Le processus d'actualisation des forces commence à s'enclencher et au pavillon et à travers les dessins où elle réussit à exprimer son vécu.

Au troisième atelier, elle a à dessiner le ciel et ce qu'il peut renfermer. On y voit une montgolfière, une abeille, un papillon, bien colorés. Elle mentionne qu'elle aime les insectes. Elle a déjà été piquée par une abeille mais elle précise que ce ne sont pas toutes les abeilles qui vont la piquer. De là, les



liens qu'elle arrive à faire au niveau de ses relations : si une fille la pique ou trahit son amitié, elle est en colère mais malgré tout elle finit par risquer la confiance. Ici elle apporte un exemple récent

où sa mise au point avec une jeune a été positive. Les couleurs vives de son dessin signifient pour elle l'espoir de s'en sortir.

Au quatrième atelier où elle doit dessiner la mer et ce qu'elle peut renfermer, Kerline prend de l'assurance. Elle constate que l'ensemble de son dessin est beau à regarder. Elle se découvre compétente. Sa pieuvre toute colorée fait appel à la colère mais une colère contenue. Elle rapporte un événement négatif qui se situe au cours de son dernier congé de fin de semaine. Malade, elle était en colère au moment de rentrer au pavillon car elle aurait voulu rester chez elle. Mais elle a choisi de rentrer plutôt que de fuguer. Aussi elle est fière d'elle-même. D'autre part, son poisson lui rappelle un poisson qu'elle a acheté à une fille plus retirée. C'est pour elle un geste de bienveillance.

Bref, au quatrième atelier on voit qu'à travers les ombres se profile la lumière. Kerline est en confiance et ses projets de réinsertion commencent à prendre forme. Malheureusement une rechute survient au moment où elle perd son emploi et son ami. Elle doit réfléchir à son comportement dans une unité spécialisée. Les ateliers sont momentanément interrompus. Mais le désir de les poursuivre persiste. La démarche n'est pas terminée. Cependant notre propos étant de montrer comment les premiers ateliers sont significatifs pour définir de nouvelles hypothèses de travail, qu'il nous soit maintenant permis de faire une rétrospective par rapport aux adolescentes que nous avons déjà présentées dans cette revue.

## RÉTROSPECTIVE POUR LES JEUNES DÉJÀ PRÉSENTÉES DANS CETTE REVUE

Chez Marlina<sup>1</sup>, ses premiers ateliers nous font découvrir que pour elle, le pouvoir est à l'extérieur d'elle-même. C'est une sorte de surmoi déifié qui gère tout (Odier, 1947). Mais aussi primitif que ce surmoi puisse paraître, il constitue un levier pour la construc-



tion d'une conscience plus autonome. D'autre part, au niveau du moi, on note dès le point de départ, son intérêt pour le dessin, la capacité de donner un sens à ce qu'elle fait, la créativité. Dès le deuxième atelier on est au cœur des premières relations qui se sont établies avec les figures parentales : un père itinérant, une mère considérée par la jeune comme étant parfaite.

Dans l'histoire psychosociale de Marlina nous avons certaines données concernant ses relations avec ses parents mais le vécu de la jeune, sa perception de ses parents, l'intensité émotionnelle que comporte la proxi-

mité avec ceux-ci se sont révélés au cours des ateliers. Rien n'indiquait non plus comment la conscience morale et sociale s'est bâtie au cours de telles relations. C'est donc dans le un à un avec l'animatrice de l'atelier que Marlina a fait ces découvertes. Les forces du moi qui s'actualisent à travers les ateliers sont aussi l'indice de la construction du moi, ce qui suppose que dans des conditions propices, la jeune peut continuer de s'actualiser.

Pour Marie-Ève<sup>2</sup>, les deux premiers ateliers nous ont surtout confrontés à son inhibition et à son identité négative, mais avec le troisième atelier nous étions au cœur du problème, c'est-à-dire le divorce de ses parents. Lorsque Marie-Ève a réussi à exprimer comment elle a vécu cet événement, elle a pu par la suite sortir graduellement de son inhibition, apprendre à s'affirmer de façon positive, de sorte que l'identité de cette adolescente en a été confortée. Elle est devenue ouverte avec l'animatrice de l'atelier et avec son entourage. Son estime de soi et sa confiance en elle-même et en ses moyens se perçoivent dans le choix personnel

qu'elle fait de ses dessins, la façon de les disposer, ses compositions personnalisées, sans aucune hésitation de sa part, alors qu'au début elle attend des permissions pour s'exprimer.

L'histoire psychosociale de Marie-Ève ne rapportait que l'envers de l'inhibition, c'est-à-dire une façon des plus maladroites de s'affirmer en faisant des crises de colère. Ce qui d'ailleurs ne pouvait que renforcer l'identité de plus en plus négative de cette jeune.

Quant à Judith<sup>3</sup>, c'est aussi au troisième atelier, alors que la plus grande résistance se fait sentir, qu'il se produit un revirement de la situation. Judith se demande pourquoi elle poursuit les ateliers ? Derrière ce questionnement il y a un malaise profond face à sa propre identité. « Suis-je capable ou non de dessiner ce qui m'est proposé ? » Une fois la résistance démasquée, devant l'incertitude, elle peut dire par exemple : « Je vais essayer ». Elle reconnaît ses limites et elle arrive à faire des liens avec ses blessures passées. Par la suite non seulement l'adolescente persévère durant toute la première session, mais ayant quitté l'internat elle demande de revenir pour participer à une seconde session alors que rien ne l'y invite.

Dans l'histoire psychosociale nous n'avons aucune indication de la manière dont Judith s'est identifiée à un père exigeant, au point où elle devient incapable d'accepter ses propres vulnérabilités. Elle doit, pour être reconvenue à ses yeux, se dépasser au point de ne pas faire d'erreurs. Les erreurs ne faisant pas partie de son processus d'apprentissage, la peur de l'échec est telle qu'il vaut mieux abandonner que de risquer de n'être pas capable de mener à terme ce qu'elle entreprend ! La poursuite des ateliers prouve jusqu'à quel point cette découverte lui apporte des orientations nouvelles au niveau

**Les résultats du cheminement en ateliers de dessins thématiques ne sont pas magiques !**

**Ils sont liés, pour sûr, au cadre de référence théorique et à l'expérience clinique de l'animatrice comme à la complicité qui s'établit entre la jeune et celle-ci.**

du moi qui se construit. Elle se sent valorisée même si elle ne réussit pas du premier coup à réaliser tout ce qu'elle souhaiterait. Dorénavant, au lieu de songer à démissionner, elle persévère pour son propre bénéfice.

Voilà donc, rapportés très brièvement, certaines expériences constructives vécues en ateliers avec des jeunes en internat qui ont pu avoir accès à leur vécu intérieur et dont le dynamisme des forces du moi s'est actualisé en permettant à la colère de trouver des issues favorables. Pour Kerline cependant nous ne pouvons pas prédire si la poursuite des ateliers sera possible, compte tenu de ses rechutes qui demanderont peut-être un encadrement plus intensif dans un autre milieu.

#### **QU'EST-CE QUI FAVORISE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DANS UN TEL MÉDIUM D'ACTIVITÉ ?**

Les résultats du cheminement en ateliers de dessins thématiques ne sont pas magiques ! Ils sont liés, pour sûr, au cadre de référence théorique et à l'expérience clinique de l'animatrice

comme à la complicité qui s'établit entre la jeune et celle-ci. D'autre part, l'intérêt, la détermination de l'adolescente et la possibilité d'actualisation de ses forces vitales constituent les principaux leviers pour que l'aboutissement de sa démarche soit positive et qu'elle puisse s'approprier sa part de participation. Dans de telles conditions les ateliers de dessins thématiques sont un médium valable qui permet de se bâtir une identité positive où la colère se transforme peu à peu en un dynamisme constructif qui devient le moteur de son action.

Si dans l'atteinte des objectifs on peut parler d'une responsabilité partagée entre la jeune fille et l'animatrice de l'atelier, une troisième actrice joue souvent un rôle déterminant, particulièrement lorsque la jeune est en résistance. Dans le cas de Marie-Ève, par exemple, que serait-il advenu au cours de la première session si son éducatrice ne l'avait supportée et encouragée à poursuivre sa démarche ? Alors qu'elle était souvent tentée de démissionner, son éducatrice lui donnait toujours comme message de venir elle-même nous en parler. Le fait qu'elle ne nous en ait jamais parlé tient peut-être à son inhibition du début. Mais on verra tout au cours de la deuxième session qu'elle est devenue capable de prendre des décisions autonomes et que sa participation engagée aux ateliers ne fait plus de doute.

Dans le cas de Judith, c'est au troisième atelier que les résistances interviennent. Elle ne veut plus participer aux ateliers prétextant que c'est « con ». L'éducatrice lui demande de venir exprimer son malaise. Elle accepte de faire ce pas. On voit qu'il se produit alors un revirement de la situation. Non seulement elle termine sa première session mais quittant l'internat, contre toute attente, elle

**Beaucoup d'évaluations, lorsque centrées uniquement sur la pathologie, ne nous permettent pas de définir quels sont les secteurs autonomes au niveau du moi qui permettraient à l'adolescente de raffermir son identité.**

décide de revenir aux ateliers pour une deuxième session !

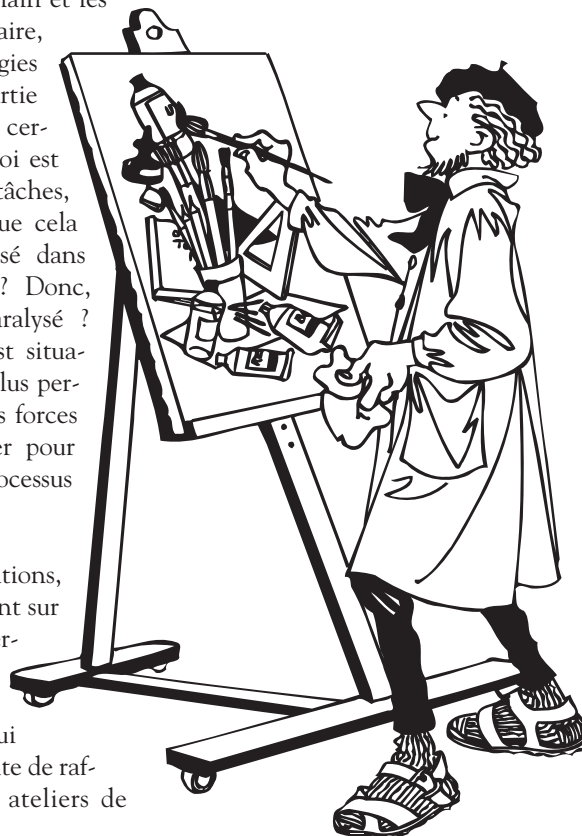
Si Marlena, Marie-Ève et Judith sont très fières d'avoir atteint leurs objectifs en ateliers, pour Kerline il se peut que l'activité soit interrompue définitivement à cause de son âge, de la faible capacité du moi de cette adolescente à réaliser ce qu'elle souhaiterait et de l'encadrement dont elle a besoin pour mettre fin à un agir destructeur. Voyons maintenant comment l'adolescente qui a la possibilité de faire des liens au plan intellectuel peut parfois ne pas pouvoir atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et qui semblent pourtant réalistes. Quels sont les liens entre la fonction cognitive du moi qui peut permettre de conscientiser le vécu (ou de faire insight) et les fonctions adaptatives ?

### **CHEZ LES JEUNES EN DIFFICULTÉ GRAVE D'ADAPTATION, LES FONCTIONS COGNITIVES DU MOI ET LES FONCTIONS ADAPTATIVES SONT-ELLES HARMONISÉES À PRIORI ?**

Lors d'un symposium sur la typologie Sullivan, Grant et Grant en 1988, nous émettions les hypothèses suivantes quant à la difficulté des jeunes inadaptées à actualiser leurs propres décisions : « Erik H. Erikson, pas plus que Sullivan, Grant et Grant ne définissent tous les liens entre la fonction cognitive du moi qui peut permettre de conscientiser le vécu (ou de faire insight) et les fonctions adaptatives. La question que nous nous posons est celle-ci : « Comment pouvons-nous expliquer chez la plupart de nos adolescentes un tel hiatus entre les fonctions cognitives du moi, le désir de se prendre en main et les possibilités réelles de le faire, sinon par le biais des énergies du moi qui ne sont qu'en partie disponibles pour effectuer certaines tâches ? Et si le moi est paralysé face à certaines tâches, certains secteurs, est-ce que cela entraîne qu'il soit paralysé dans tous les secteurs de la vie ? Donc, jusqu'où le moi est-il paralysé ? Est-ce que le problème est situationnel ou, au contraire, plus permanent ? Quelles sont les forces dont le moi peut disposer pour permettre d'engager le processus de la réadaptation ? »

Beaucoup d'évaluations, lorsque centrées uniquement sur la pathologie, ne nous permettent pas de définir quels sont les secteurs autonomes au niveau du moi qui permettraient à l'adolescente de raffermir son identité. Les ateliers de

dessins thématiques, à défaut de permettre à tout coup l'atteinte des objectifs de réadaptation souhaités, nous donnent un nouveau cadre de référence quant à nos hypothèses cliniques. C'est une évaluation qui peut se faire de façon informelle au cours des premiers ateliers. Les ateliers sont donc un précieux instrument pouvant aider à définir jusqu'où le moi est paralysé et à présenter de nouvelles hypothèses de travail. Par ailleurs, si la pertinence de l'actualisation des forces du moi demeure, même pour des jeunes dont cette instance de la personnalité semble peu opérante, celle-ci peut nécessiter une intervention multidisciplinaire concertée découlant d'un plan de services individualisé qui fait appel à toutes les dimensions de la personne. Le succès d'un tel plan de services ne saurait toutefois être assuré si d'autre part, il n'est pas supporté par un plan d'intervention individualisé où



des activités sont organisées, animées et utilisées de manière à mettre les jeunes en action et ainsi, leur faire vivre des succès qui contribuent à bâtir l'estime de soi.

Si, pour l'adolescente en difficulté grave d'adaptation, la prise de conscience de ses difficultés et des moyens d'y faire face est importante, cette prise de conscience n'engage pas la jeune à priori. Les décisions du moi autonome ne s'actualisent que dans l'action où l'adolescente est participante et se voit participante. L'exercice des rôles dans le groupe de jeunes constitue aussi un élément majeur par rapport à l'actualisation des forces vitales à l'adolescence. « L'approche selon l'actualisation des forces du moi, à l'adolescence, serait incomplète et plus ou moins efficace, sans le support du

groupe et de projets de groupe, pour actualiser chacun des individus » (Brisson, 1995).

Dans le cadre de cet article, notre but n'est pas de traiter cet aspect de façon exhaustive. Qu'il nous suffise de mentionner que les gangs et les sectes sont une façon maladroite de se découvrir une valeur personnelle au sein du groupe. Comme antidote à une telle réponse qui renforce l'identité négative des jeunes, comment pouvons-nous composer avec les forces dynamiques d'un groupe et les opportunités qu'il offre dans l'actualisation de rôles positifs, à travers une programmation adaptée ? En effet, grâce à l'exercice de rôles positifs supportés par l'animation du groupe, les jeunes peuvent être reconnus non seulement pour ce qu'elles font mais aussi pour ce qu'elles sont. Avant

de parvenir à s'estimer elles-mêmes, elles ont besoin de se sentir aimées et appréciées à travers les yeux d'adultes et d'adolescents qui savent les regarder sans les juger. Le groupe peut donc constituer un lieu propice pour apprivoiser ses peurs, ses colères et pour changer l'image négative que l'on a de soi-même, en risquant des initiatives qui permettent l'actualisation des forces vitales propres à l'adolescence. ♦

## Notes bibliographiques

- <sup>1</sup> Brisson, P. (1997). « Apprivoiser sa colère », *Défi jeunesse*, vol. 1V, no 1, octobre.
- <sup>2</sup> Brisson, P. (1998). « La colère apprivoisée chez Marie-Ève », *Défi jeunesse*, vol. V, no 1, décembre.
- <sup>3</sup> Brisson, P. (1999). « De la résistance à la confiance : Une approche généralisable ? », *Défi jeunesse*, vol. VI, no 1, octobre.

## Références bibliographiques

- Brisson, P. (1995). « L'actualisation des forces du Moi : une approche dynamique », Collaboration au volume de Gilles Gendreau, *Partager ses compétences*, Tome 2, Chapitre 11, Éditions Science et Culture.
- Brisson, P. (1995). *L'actualisation des forces du Moi : programme de formation*, Bibliothèques nationales du Québec et du Canada, Bibliothèque des Centres jeunesse de Montréal.
- Brisson, P. (1988). *L'actualisation des forces du Moi selon les niveaux de développement*, Symposium traitement différentiel : En évolution ou à la dérive ? Pavillons Bois-Joly inc.
- Brisson, P. (1992). *L'actualisation des forces du groupe selon son niveau d'évolution*, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque des Centres jeunesse de Montréal.
- Brisson, P. (1994). *Créer une alliance adulte/jeune : une utopie ?*, Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque des Centres jeunesse de Montréal.
- Dépelteau, L. (1982). *Étude de la maturité interpersonnelle et du niveau d'adaptation d'adolescentes en foyer de groupe*, Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en psychoéducation.
- Erikson, Erik H. *Enfance et société*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Erikson, Erik H. (1968). *Identity Youth and Crisis*, W.W. Norton & Company, Inc.
- Erikson, Erik H. (1964). *Insight and Responsibility*, W.W. Norton & Company, Inc.
- Gendreau, G. (1990). *L'action psychoéducative : Pour qui ? Pour quoi ?*, Collection Pédagogie Psychosociale, Éditions Fleurus.
- Gendreau, G. (1995). *Partager ses compétences*, Tomes 1 et 2. Éditions Science et Culture.
- Guindon, J. (1992). *Vers l'autonomie psychique*, Collection Pédagogie Psychosociale, Éditions Fleurus.
- Sullivan, C.E., Grant, M.Q. et J.D. Grant (1951). « The development of interpersonal maturity : application to delinquency », *Psychiatry*, vol. 20, no 4, 373-385.
- Tessier, B. (1998). « L'adaptation : le champ évocateur de la psychoéducation », *Chronique de Psychoéducation*, vol. 12, no 4.
- Warren, M.W. (1966). *Interpersonal maturity level classification : Juvenile diagnosis and treatment of low, middle and high maturity delinquents*, Sacramento, California, California Youth Authority.

# La méthode de Russell A. Barkley : une démarche axée sur l'actualisation des compétences parentales

Gilles Cloutier, psychologue

CLSC Mercier Est-Anjou

26

La publication des résultats d'une étude à long terme de Statistiques Canada causait récemment tout un émoi au niveau des médias de communication. Cette étude, qui s'appuie sur un suivi de 23 700 enfants âgés de 4 à 11 ans, fait en effet état des perceptions de leurs parents en ces termes :

- ✓ 71 % des garçons et 58 % des filles y sont décrits par leurs parents comme très contrariants ;
- ✓ 52 % des garçons et 48 % des filles sont considérés comme étant « entêtés, renfermés, et irascibles » ;
- ✓ 51 % des garçons et 37 % des filles sont perçus comme « hyperactifs » ;
- ✓ et 16 % des garçons et 11 % des filles seraient « cruels et mesquins ».

Il va sans dire que les résultats de cette étude soulèvent beaucoup de questions. Tout d'abord, est-ce là un portrait fidèle des enfants de l'an 2000, ou une indication que les parents d'aujourd'hui

ne savent plus comment approcher leurs enfants ? Est-ce une conséquence des paramètres de notre société actuelle ou la conséquence d'une évolution trop rapide de la famille ?

On pourrait sans doute s'étendre encore davantage sur les causes du phénomène observé, mais une chose est certaine : il ne faut pas attendre d'avoir des réponses évidentes à toutes ces questions avant de réagir car le besoin urge d'apporter aux parents d'aujourd'hui une aide efficace et éclairée en ce qui a trait à l'éducation de ces enfants dits « contrariants, entêtés, renfermés ou irascibles ».

C'était exactement le but que poursuivait Russell A. Barkley lorsqu'il publia, en 1987, sa première édition de son livre intitulé *Defiant Children*. Barkley s'appuyait alors sur les résultats de nombreuses recherches dans l'élaboration de son propre programme de formation pour les parents. Mais il proposait une démarche originale au niveau de la séquence des techniques éducatives enseignées.

C'est cet aspect de la méthode de Russell A. Barkley que nous voulons

illustrer dans le cadre de ce texte. À partir d'une brève description du contenu du programme, nous tenterons de montrer comment la démarche proposée vise à aider le parent à développer cinq habiletés éducatives :

- ✓ l'habileté à évaluer la conduite de son enfant ainsi que ses propres attitudes éducatives ;
- ✓ l'habileté à porter attention à son enfant de façon positive ;
- ✓ l'habileté à faire des demandes efficaces et appropriées ;
- ✓ l'habileté à motiver son enfant ;
- ✓ l'habileté à appliquer au besoin une méthode d'encadrement ferme et adéquate.

En réalité, il s'agit là des cinq éléments clés de la méthode de Russell Barkley, dont la mise en place successive au niveau de la démarche suivie par les parents doit respecter une séquence précise. Si l'on veut en effet maximiser les résultats, il faudra commencer par amener le parent à faire une nouvelle lecture de la situation et pratiquer

l'attention positive avant de lui enseigner les techniques correctives.

Russell Barkley part, en effet, du principe que le redressement d'une situation de désobéissance généralisée doit commencer par l'élimination des dégâts engendrés par le passé si l'on veut bâtir une nouvelle piste d'envol pour la relation parent-enfant. En particulier, il faut d'abord renverser la tendance de certains parents à s'en remettre principalement à un système de punitions sévère pour contrôler leur enfant. Et la meilleure manière de réussir cela consiste à les inviter à mettre tout d'abord en pratique l'attention positive doublée d'un bon système de motivation. Ils pourront ensuite procéder à l'intégration des méthodes correctives.

Chacune des étapes du programme Barkley demande à être comprise, assimilée, mise en pratique et évaluée. Beaucoup de réflexion et d'autocritique sont aussi nécessaires à la réussite de la démarche. Il est donc préférable d'intégrer ces étapes au rythme d'une par deux semaines ; il faut en effet prendre le temps de mesurer les progrès accomplis avant de passer à l'étape suivante. C'est la condition pour que les changements amorcés soient durables.

Ce programme s'adresse aux parents dont les enfants ont entre 4 et 11 ans. En outre, même s'il y a plusieurs enfants dans la famille, il est préférable d'appliquer les exercices proposés prioritairement à l'enfant le plus problématique. En plus de représenter la meilleure façon d'assainir rapidement le climat familial, cette méthode permet de mesurer de façon plus significative les progrès accomplis. On pourra par la suite étendre progressivement l'application des techniques apprises aux autres enfants ; mais le premier enfant à devoir profiter du programme doit être celui qui en a le plus besoin.

### L'HABILITÉ À ÉVALUER LA CONDUITE DE SON ENFANT AINSI QUE SES PROPRES ATTITUDES ÉDUCATIVES

Au niveau du vécu quotidien, la désobéissance d'un enfant peut prendre diverses formes:

- ✓ L'enfant qui semblait joyeux se met tout à coup en colère.
- ✓ Il refuse de se plier à ce qui est inévitable ; il ne veut pas se coucher, il ne veut pas aller à l'école, il refuse de s'approcher de la table pour manger quand le moment est venu.
- ✓ Il veut imposer aux autres enfants sa façon de jouer.
- ✓ Il argumente en criant pour éviter de faire ce qu'on lui demande.
- ✓ Il ment ou triche pour ne pas avoir à répondre de ses actes.
- ✓ Il est irritable et rancunier.
- ✓ Il ignore les demandes qui lui sont faites et refuse de s'arrêter de jouer.
- ✓ Il se montre incapable de contrôler son caractère et brise des objets.

La plupart des parents ont l'habitude de se laisser surprendre par ces divers comportements de leur enfant et sont portés à réagir selon l'humeur du moment.

Pourtant, si l'on veut savoir quoi faire dans les diverses situations où un enfant désobéit, il ne faut pas s'en remettre ainsi à l'improvisation. Fonctionner de cette façon c'est s'exposer à vivre beaucoup de déception et de frustration. Le programme Barkley entraînera donc les parents à faire deux choses :

**tout d'abord, éviter d'être « en réaction » et prendre le temps d'analyser les facteurs en jeu dans une situation donnée, y compris ses propres attitudes ;**

**ensuite, prévoir les comportements de l'enfant ainsi que les conséquences qui devront être appliquées advenant telle ou telle conduite.**

Divers outils sont proposés aux parents afin qu'ils apprennent à analyser eux-mêmes la situation et à mettre en place une bonne planification de l'action.

On leur demandera, entre autres, de répondre aux questionnaires suivants :

- ✓ une évaluation globale des troubles de la conduite de leur enfant ;
- ✓ une évaluation de ses comportements d'opposition, complétée à trois reprises au cours du programme ;
- ✓ une évaluation de leurs propres caractéristiques personnelles ainsi que de celles de leur enfant ;
- ✓ un inventaire des sources de stress dans la famille.

Parmi ces questionnaires, celui portant sur les caractéristiques personnelles constitue un excellent outil pour amener le parent à identifier les points de ressemblance « critiques » entre lui-même et son enfant. Nous avons, en effet, vu plusieurs parents amorcer un changement d'attitudes envers leur enfant au moment de la mise en commun des réponses à ce questionnaire. Ainsi, lorsqu'un parent constate



qu'il éprouve des difficultés semblables à celles de son enfant sur le plan personnel, il y a des petites lumières qui s'allument...

### L'HABILETÉ À PORTER ATTENTION À SON ENFANT DE FAÇON POSITIVE

Les parents aux prises avec un problème de désobéissance généralisée chez leur enfant en viennent inmanquablement à ne lui porter attention que pour le reprendre ou le corriger. Il en résulte alors une situation où l'enfant a l'impression qu'on va s'occuper de lui que s'il ne fait pas ce qu'on lui a demandé. Il faudra donc travailler à corriger cette perception de l'enfant si l'on veut renforcer chez lui sa tendance à bien se conduire. La technique utilisée à cet effet est celle de l'attention positive.

Au cours du programme, les parents seront donc invités à pratiquer l'attention positive avec leur enfant de diverses façons : soit, par exemple, en le complimentant lorsqu'il se conduit bien, ou encore par le truchement d'un système de jetons servant à récompenser les bons comportements.

Mais la façon privilégiée de pratiquer la technique de l'attention positive, c'est la période de jeu. En voici une brève description telle que présentée aux parents :

Si vous avez déterminé un moment précis pour faire cet exercice, le moment venu, dites à votre enfant : « C'est maintenant le temps spécial que nous avons choisi pour jouer ensemble, à quoi aimerais-tu jouer ? ». Votre enfant doit avoir le loisir de choisir le jeu.

Après avoir observé votre enfant pendant quelques instants, commencez à faire la description à haute voix de ce qu'il est en train de faire ; cela donnera à votre enfant l'impression que ce qu'il fait vous intéresse. Exprimez-vous, par exemple, à la manière d'un commentateur sportif en train de faire la description d'un match de hockey ou de baseball à la radio. Mettez-y de la vie et de l'émotion : votre enfant adorera cela.

De temps en temps, encouragez votre enfant au moyen de bons mots ou de compliments. Mais n'exagérez rien et évitez la flatterie. Par exemple, vous pouvez dire : « J'aime beaucoup cela lorsque tu joues calmement comme tu le fais maintenant » ou « J'aime beaucoup ces moments que nous passons ensemble » ou encore « Regarde comme c'est beau ce que tu as fait ».

La plupart des enfants ont beaucoup de plaisir à voir que leur parent se consacre ainsi totalement à eux, en s'intéressant à ce qu'ils font et en exprimant son admiration. Nous avons vu plus d'une relation parent-enfant sortir d'une sorte de marasme grâce à cet exercice, et redevenir une relation empreinte de joie et d'estime réciproque.

### L'HABILETÉ À FAIRE DES DEMANDES EFFICACES ET APPROPRIÉES

La façon dont on s'adresse à son enfant quand on lui fait une demande est très importante. Si l'on veut qu'il écoute et exécute ce qui est demandé,

il faut lui adresser la parole en évitant les phrases vagues ou imprécises, énoncées comme si la chose demandée était sans importance. En s'exprimant ainsi, on se retrouve inmanquablement en train de répéter sa demande une multitude de fois, ou encore à court de mots pour sortir les arguments qui viendraient à bout de la résistance de l'enfant.

Il est en effet harassant de devoir continuellement répéter ses demandes à son enfant et il est très frustrant d'avoir l'impression qu'on parle dans le vide. À preuve ces remarques souvent entendues :

- ✓ « Pourquoi mon enfant ne m'écoute-t-il jamais ? »
- ✓ « Pourquoi veut-il toujours faire à sa tête ? »
- ✓ « Pourquoi fait-il comme s'il ne m'entendait pas ? »

Ce genre de questions hante l'esprit des parents d'enfants défiant l'autorité parentale. Et, la plupart du temps, ces parents ne savent pas comment s'en sortir !

On leur enseignera donc la façon de s'exprimer la plus susceptible d'être « écoutée » et de donner de bons résultats. Il faudra donc, pour commencer, qu'ils évitent certaines erreurs comme d'utiliser la menace, le chantage affectif ou les étiquettes négatives. Par exemple, nous entendons récemment une mère interpeller ainsi sa fillette de 7 ans en public : « Viens-t-en, mon petit démon cornu ! ». Il faudra aussi qu'ils apprennent à agir au lieu d'argumenter. Plusieurs parents d'enfants opposants ont, en effet, l'impression que, plus ils s'efforcent de convaincre leur enfant d'agir de telle ou telle façon, plus ce dernier trouve de nouveaux arguments pour n'en faire qu'à sa tête. Bien des parents vivent cette situation comme humiliante et en ressortent avec un profond sentiment d'échec.

Dans le cadre de ce programme, on consacrera donc une rencontre entière à regarder avec les parents comment on doit faire une demande à un enfant si l'on veut qu'elle soit exécutée. On leur donnera, entre autres, les indications suivantes :

- ✓ Soyez déterminé à obtenir ce que vous demandez. Si vous n'avez pas l'intention d'aller jusqu'au bout dans l'utilisation de mesures correctives ou encore dans l'attribution de récompenses, il vaut mieux ne pas faire de demande ;
- ✓ Ne vous exprimez pas sous la forme d'une question ou d'une demande de faveur. Parlez sur un ton ferme, de manière simple et directe ;
- ✓ Ne faites pas plusieurs demandes en même temps. La plupart des enfants ne peuvent suivre qu'une instruction à la fois ;
- ✓ Assurez-vous que votre enfant vous écoute ;
- ✓ Éliminez toute source de distraction avant de vous adresser à votre enfant.

### L'HABILITÉ À MOTIVER SON ENFANT

La pratique de l'attention positive, doublée de commentaires d'appréciation, représente sans doute la meilleure façon de motiver un enfant. Mais, la motivation première d'un enfant en toutes circonstances réside dans le plaisir qu'il a ou n'a pas à faire quelque chose. Si la demande du parent porte sur une activité qu'il aime, l'enfant s'exécutera spontanément. Mais s'il s'agit d'une tâche qui ne l'intéresse aucunement, la probabilité qu'il l'exécute vient de chuter considérablement !

Il y a donc lieu de mettre en place, pour certains enfants peu enclins à agir dans le but de faire plaisir à leurs parents, un système de jetons qui viendra supporter leur effort, par l'ajout d'une source supplémentaire de motivation. Ainsi, lorsqu'il exécutera une tâche plus ou moins agréable, l'enfant sera plutôt centré sur le plaisir anticipé des privilèges qu'il pourra se procurer à l'aide des jetons que sur le fait que l'activité qu'il est en train d'accomplir est plutôt ennuyeuse.

Il faut par ailleurs souligner que les difficultés au niveau de la capacité d'attention, de l'impulsivité et du contrôle de soi chez l'enfant sont davantage reliées à ses caractéristiques naturelles et à ses habiletés mentales qu'à de mauvaises intentions. Étant moins sensibles à l'encouragement social et à l'attention, certains enfants ont en effet besoin d'un système de renforcement supplémentaire pour bien se comporter.

Dans plusieurs cas, le système de jetons se révélera donc un outil puissant et facile d'emploi, capable de permettre un contrôle systématique et efficace des comportements de l'enfant.

Ce système est, en outre, semblable au système monétaire de notre société. L'argent y est remplacé par des jetons pour les moins de 8 ans et par des points pour les enfants plus âgés. L'enfant de 5 ans et plus peut facilement apprendre le fonctionnement de ce système. Mais les enfants de trois ans et moins ne répondent pas aussi bien. Peut-être n'ont-ils pas encore acquis l'habileté à comprendre le sens des renforcements symboliques ? Avec ces enfants, il faudra donc remplacer ce système par des renforcements plus tangibles : collations, jus préférés, collants, petits jouets.

### L'HABILITÉ À APPLIQUER AU BESOIN UNE MÉTHODE D'ENCADREMENT FERME ET EFFICACE

Depuis environ sept ans, nous avons accueilli dans nos groupes les parents de plus de 125 familles. Nous avons évidemment pu observer plus d'une lacune au niveau des méthodes éducatives employées par ces parents. Mais là où la plupart des parents paraissent éprouver le plus de difficultés, c'est au niveau de la constance et de la fermeté de l'encadrement.

Sous ce rapport, outre les parents qui se révèlent vraiment incapables d'adopter une position incontournable en des situations où cela serait indispensable, il y a ceux qui font parfois preuve de sévérité excessive dans des situations où cela n'est vraiment pas nécessaire. Nous pensons, par exemple, à cette mère d'un enfant de 5 ans qui, dans un moment d'exaspération, avait jeté par la fenêtre, sur l'autoroute, les souliers neufs qu'elle venait tout juste d'acheter pour son fils parce qu'il ne les aimait pas. Et cette autre mère qui avait l'habitude de menacer sa petite fille âgée de 3 ans de l'amener chez le docteur pour la faire piquer lorsqu'elle refusait d'obéir. Et, enfin, combien de pères ont avoué avoir petit à petit pris l'habitude de frapper leur enfant quand ils se retrouvaient à court de moyens ?

Comme nous l'avons vu plus haut, les premières étapes du programme Barkley visent le développement et le maintien d'habiletés et d'attitudes positives chez les parents. De fait, les parents qui s'impliquent sérieusement dès les premières rencontres obtiennent généralement de bons résultats assez rapidement.

Mais il arrive qu'au bout d'un certain temps les comportements de désobéissance de l'enfant réapparaissent, ou encore que, pour quelques parents dont l'enfant présente des difficultés majeures, les changements obtenus soient insuffisants en regard de leurs attentes. Dans un cas comme dans l'autre, l'utilisation d'une méthode corrective plus efficace pourra s'avérer une nécessité.

Bien entendu, il reviendra à chaque parent de choisir la technique corrective qui semble la plus appropriée compte tenu de la situation. Mais deux techniques seront principalement enseignées aux parents.

✓ **Le retrait de jetons ou de points:**

Après quelques semaines, tout en continuant à récompenser par des jetons ou des points les bons comportements, les parents commenceront à retirer des jetons pour les comportements indésirables. Le retrait consiste à exiger que l'enfant remette, pour tout comportement négatif ou de désobéissance, le nombre de jetons qu'il se serait mérités s'il s'était bien comporté. Les parents peuvent alors ajouter sur la liste des tâches certains comportements indésirables (comme frapper, mentir ou jurer) qui surviennent plus ou moins fréquemment. Il se peut que l'enfant réagisse mal lorsque les parents le surprendront ainsi à agir incorrectement en lui demandant de remettre des jetons. Il faudra quand même persister et il est probable que l'enfant finira par s'ajuster.

✓ **L'isolement :** Cette technique consiste à ordonner à l'enfant de s'asseoir sur une chaise droite, à la vue du parent autant que possible, et d'y demeurer assis en silence une période de temps proportionnelle à la gravité de

la faute. Il s'agit sans doute de l'étape la plus difficile à franchir pour les parents car certains enfants peuvent protester et maugréer pendant plus d'une heure avant de se calmer ou encore refuser l'isolement. Il faudra alors avoir recours à d'autres moyens susceptibles d'être plus efficaces pour imposer un arrêt d'agir.

Ce texte avait pour but de montrer comment le Programme de formation pour les parents d'enfants défiant l'autorité parentale (PEDAP) amène progressivement les parents à développer leurs compétences parentales par

l'actualisation de cinq habiletés éducatives : bien évaluer la conduite de l'enfant ainsi que ses propres attitudes, lui porter attention de façon positive, faire des demandes efficaces et appropriées, savoir motiver son enfant à bien agir et pouvoir appliquer une méthode d'encadrement ferme et adéquate. Nous avons vu l'aspect théorique de ce propos en décrivant brièvement le contenu de ces étapes du programme. Il est sans doute indiqué, maintenant, de donner la parole aux parents eux-mêmes afin que leurs commentaires, tels que formulés à la fin du programme, permettent d'avoir un aperçu de leurs acquis :

« Ma fille ne m'écoutait pas et j'étais dépassée par la situation. Merci ! Ce programme m'a permis de travailler sur moi-même, ce qui s'est reflété sur la relation avec ma fille ».

« Le cours a changé chez moi des comportements inacceptables, comme frapper l'enfant ou crier... ».

« J'éprouvais de la difficulté à appliquer de la discipline, à sévir. Je me considère un peu "maman main molle". Après ce cours, ça va bien mieux. Le truc de l'attention positive est extra, merveilleux. L'enfant a changé et nous aussi. On se comprend mieux parents et enfants ».

« Le programme m'a beaucoup aidé à prendre le contrôle et à le garder. Sans le programme, je ne sais pas où j'en serais. J'ai appris à régler plus rapidement les situations critiques... Je trouve très important de continuer l'attention positive, cela fonctionne très bien avec lui ».

« Âgé de 9 ans, mon fils était très difficile à vivre... Ma relation avec lui s'est énormément améliorée et j'ai maintenant beaucoup de plaisir à faire des activités et dialoguer avec lui ».

« Nous sommes tous plus calmes et nous comprenons mieux notre enfant ».

« Je me sens beaucoup mieux. Maintenant, je ne me sens plus coupable de dire à ma fille : "C'est ainsi parce que je suis le parent et que je choisis ce que je pense être le mieux pour toi !". Je suis une mère maintenant, non une amie ». ♦♦

Références bibliographiques

Barkley, R.A. (1997). *Defiant Children, A Clinician's Manual for Parent Training*, New York, The Guilford Press.

Cloutier, Gilles (1997). *Programme de formation pour les parents d'enfants défiant l'autorité parentale, Guide d'animation*, Montréal, Édition du CLSC Mercier Est-Anjou.

Cloutier, Gilles (1999). *Programme de formation pour les parents d'enfants défiant l'autorité parentale, Guide du parent*, Montréal, Édition de l'auteur.

# Visite du docteur Boris Cyrulnik aux Centres jeunesse de Montréal

Michel Carignan, conseiller au transfert des connaissances

Coordination des activités de l'institut universitaire

**B**oris Cyrulnik, le connaissez-vous ? J'imagine que comme nous tous, vous avez vu la publicité entourant sa visite à Montréal et peut être avez-vous participé à la conférence qu'il a donnée aux Centres jeunesse de Montréal le 11 octobre dernier, intitulée *Les mécanismes de défense chez les enfants traumatisés*.

Boris Cyrulnik est d'abord un éthologue, puis un neuropsychiatre ; il vit en France et sa carrière d'écrivain prend de l'envergure. Il a publié plusieurs ouvrages dont *Les nourritures affectives*, *L'ensorcellement du monde* et *Un merveilleux malheur*. Ce dernier livre traite principalement du phénomène de la **résilience**. Essentiellement, l'auteur refute l'idée selon laquelle « à 3 ans, tout est joué et à 6 ans tout est foutu ». Pour lui, les traumatismes de l'enfance ne sont pas une fatalité ; le malheur peut rendre plus fort à condition que l'enfant trouve autour de lui une structure et des tuteurs de développement qui lui permettront de dire et d'exprimer son traumatisme pour ensuite poursuivre son développement.

La résilience est la capacité à résister et à surmonter un traumatisme. C'est un mot emprunté à la physique qui définit l'aptitude à résister à un choc. Appliqué aux sciences humaines, il désigne la capacité à réussir, à vivre

et à se développer positivement, en dépit de l'adversité. Cyrulnik dira à cet effet :

**« les petits maltraités ne deviennent pas forcément des grands maltraitants » et « les enfants blessés par la vie peuvent refuser la carrière d'éternelles victimes que la société leur impose ».**

On peut donc reprendre son développement après la blessure mais il faut avant tout être capable d'exprimer la souffrance liée à la blessure. « Après la blessure, une vie est encore possible ».

Pour introduire sa conférence, le docteur Cyrulnik nous a d'abord entretenu des concepts de mécanismes de défense, de traumatisme et de résilience, en précisant qu'il s'agit de trois concepts difficiles à élaborer et à concevoir. Anna Freud fut l'une des premières à explorer le concept de mécanismes de défenses en y définissant une série de mécanismes. Toutefois le milieu psychanalytique de l'époque a réagi de façon mitigée à sa proposition. Ce n'est que plus tard qu'un certain consensus s'est construit autour du

concept. Pour sa part, la notion de traumatisme a été élaborée en association aux horreurs de la guerre. Enfin de son côté, le concept de résilience est relativement nouveau et a été introduit par Werner au début des années 1980.

Les mécanismes de défenses sont nécessaires à l'individu ; il est impossible de ne pas en avoir. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a tous reçu des coups ; on est donc obligé de se défendre. Toutefois les défenses sont adaptatives car elles permettent de faire face au coup. Ainsi, toutes nos conduites lorsque nous sommes « agressés » sont des mécanismes de défense ; par contre, ils prennent un sens différent selon les cultures et les individus.

Selon Cyrulnik, et bien d'autres personnes évidemment, la privation affective constitue le plus « dur » des coups ; elle freine le développement qui, au départ, a une promesse physiologique étonnante. Il faut deux coups pour faire un traumatisme : un premier coup porté dans le réel, la blessure qui laisse une cicatrice, et le deuxième coup, celui qui fait le traumatisme est la représentation pour l'individu du coup porté. ➤

Le déni est un mécanisme de défense auquel personne n'échappe ; lorsque l'on ne supporte pas ce que l'on entend, on fait taire la victime. « Voyons, tu exagères, tu dramatises, c'est sûrement pas comme ça que cela s'est passé, c'est impossible, voyons... ». Même l'intervenant le plus attentionné et le plus compétent peut participer au déni de l'enfant blessé par ses mimiques, son dégoût, son corps et la plupart du temps à son insu ; l'enfant détecte et alors perçoit un signal majeur qu'il ne peut tout dire à l'individu devant lui, qu'il doit filtrer ce qu'il dira en s'ajustant à ce qu'il croit que l'autre peut tolérer. On amène la victime finalement à nous dire uniquement ce que nous sommes capables d'entendre et on fait taire une partie de sa souffrance. Mais cette partie douloureuse lui ampute une partie de sa personnalité. Les défenses sont-elles donc un mal nécessaire ? Certes oui ; elles offrent un soulagement immédiat mais qui a un prix à long terme.

La fixation-régression est un autre mécanisme de défense qui offre un bénéfice immédiat mais qui lui aussi est une bombe à retardement car elle arrête le développement. Elle est parfois très attirante, en convient Dr Cyrulnik dans les périodes difficiles : « C'est trop dur, j'abandonne, je vais me faire prendre en charge ».

Cyrulnik aborde ensuite les défenses réussies, un moyen de rendre socialement acceptable la souffrance. L'exemple de l'écrivain qui, pour exorciser ses blessures écrira un roman, une autobiographie, ce qui lui donnera le sentiment d'être plus fort car il a pu écrire ce lui est arrivé. La sublimation permet, entre autres, à l'individu de faire une vie socialement acceptable.

Chez les enfants en difficulté, le système de défenses est généralement bien construit et bien « carabiné ».

L'intervenant, de bonne foi, qui veut leur venir en aide sait combien la plupart du temps ces enfants ne veulent pas être « touchés » dans leur souffrance. Ils se défendent des coups reçus et à venir. L'intervenant fait donc face à l'urgence suivante : aider ces enfants en ne sachant pas toujours comment tout en étant conscient que si l'on ne les « ramasse » pas dans leur souffrance, leur devenir est en péril. Cyrulnik aborde ici l'importance du lien affectif comme préalable à l'utilisation de

« La souffrance n'empêche pas d'être heureux, car l'histoire n'est pas un destin ».



la parole comme mécanisme d'expression du traumatisme. Il suggère de plus, l'utilisation de d'autres mécanismes d'expression, qu'ils nomment des « para dits », comme par exemple, le corps ou la créativité qui permettent à l'individu de s'exprimer selon son rythme. Ces types d'approche ont d'ailleurs fait leurs preuves depuis longtemps déjà.

Plusieurs de nos enfants en difficulté se sont développés sans tuteur de développement si nécessaire à leur épanouissement. Ils ont appris à ne compter que sur eux-mêmes. En grandissant, le lien affectif ne les sécurise pas ; il les angoisse. Ces enfants sont champions dans la mise à l'épreuve relationnelle. Alors que faut-il pour

les aider ? Le docteur Cyrulnik suggère de réfléchir à une répartition des tuteurs de développement afin d'éviter l'emprisonnement de l'enfant dans un seul lien affectif. Trop aimer, ça angoisse les enfants.

### La note positive !!! La plasticité !!!

Boris Cyrulnik nous entretient avec optimisme des recherches faites sur la plasticité du cerveau et comment jusqu'à maintenant nous avons sous-estimé cet aspect et qu'une certaine récupération est toujours possible, et ce, à tous les âges et à beaucoup de niveaux. Bien sûr, plus l'individu est jeune, plus la récupération s'avère rapide mais elle demeure encore possible même chez les personnes âgées. Chez des enfants extrêmement négligés et placés en famille d'accueil par exemple, on a pu observer rapidement le gonflement du cerveau. À cet égard, chacun de nous a pu observé dans sa pratique professionnelle, la récupération étonnante de certains enfants placés dans des milieux de vie plus adéquats et plus stimulants.

Le docteur Cyrulnik nous dit aussi que la plasticité de la psychologie humaine a aussi été sous-estimée ; on peut toujours évoluer et il faut apprendre maintenant à raisonner avec plasticité et évolution. Actuellement nos sociétés et nos cultures encouragent le traumatisé à être une victime plutôt qu'un vainqueur blessé ; c'est du moins ce que croit Boris Cyrulnik. À une journaliste qui en référence au titre de son dernier livre, *Un merveilleux malheur*, disait : « Il faut donc souffrir pour être heureux », il répliqua en reformulant autrement : « La souffrance n'empêche pas d'être heureux, car l'histoire n'est pas un destin ». ♦